



QUELLE IDENTITE POUR LES PAYS BALTES ?

Mémoire de géopolitique
du Chef d'escadron Brice FONLUPT
dans le cadre du séminaire « Géopolitique de la Russie »

Directrice : Mademoiselle Isabelle Facon

Mars 2007

FICHE DOCUMENTAIRE

1. Quelle identité pour les pays baltes ?
2. 2007_memoire_geop_identite balte_Fonlupt
3. Chef d'escadron, armée de Terre, FONLUPT Brice, France
4. 12 mars 2007
5. Division C – groupe C2
6. Mémoire de géopolitique
7. La volonté des pays baltes de s'affirmer en tant qu'Etat procède d'une longue quête visant à s'émanciper des différentes tutelles et annexions établies par différents pays, notamment la Russie, tout au long de leur histoire. Plus que la construction d'un Etat, il semble que l'idée de nation, dans son acception la plus large et en particulier dans sa dimension identitaire, soit le facteur le plus prégnant, qui modèle les relations et les comportements, à la fois au sein des pays baltes, afin que chaque Etat développe une identité singulière, mais surtout entre les pays baltes et leur grand voisin, la Russie. Passés en moins de quinze années de « l'ouest de l'Est » à « l'est de l'Ouest », les pays baltes sont depuis le 1^{er} mai 2004 aux frontières orientales de l'Union européenne. La question identitaire des Etats baltes ne peut s'affranchir, de cette notion de frontière et de sa nature : pont entre deux mondes ou barrière imperméable.
8. Identité, Europe, Russie, Baltique, Etats baltes.

Quelle identité pour les Etats baltes ?

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : UNE IDENTITE BALTE A CONSTRUIRE

Quelle définition pour les Etats baltes ?

Le poids de l'Histoire

L'émancipation, facteur d'identité

DEUXIEME PARTIE : UNE VISION COMMUNE

Coopérations

Le tropisme de l'Ouest

Le rejet de la Russie

TROISIEME PARTIE : LA QUÊTE D'UNE VOIE SINGULIERE

Une identité balte ou des identités des Etats baltes ?

Le problème ethnique

INTRODUCTION

Le commandant des Forces de défense estoniennes, le Général de Brigade Ants Laaneots, estime que la Russie constitue le plus grand danger pour la sécurité de l'Estonie. Présent au sommet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) à Riga fin novembre 2006, il déclarait dans un grand quotidien : «Notre voisin est un pays inamical pour nous, pour ne rien dire de plus. Les rapports avec la Russie représentent le problème le plus ardu pour la sécurité de l'Estonie »¹.

Ces déclarations, de la part d'un des plus hauts responsables militaires estoniens dirigées vers un voisin aussi puissant que la Russie peuvent sembler arrogantes, inconscientes voire dangereuses. Elles sont à mettre en perspective avec la fronde des Présidents baltes qui avaient refusés de participer, le 09 mai 2005, aux commémorations à Moscou, sous l'invitation du Président Vladimir Poutine, du soixantième anniversaire de la capitulation allemande sur le front de l'Est. Seule, Madame Varia Vike-Freiberga, Présidente de la République de Lettonie avait accepté de participer mais pour « expliquer au monde que cette libération avait été le début d'une nouvelle oppression pour une moitié de l'Europe² ». Ces attitudes décomplexées reflètent la mentalité de tout un peuple, libéré de son passé et tourné résolument, en ce qui concerne son avenir, vers l'Ouest.

Il est difficile de mesurer l'ampleur véritable des changements qu'ont vécus l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie au cours des quinze dernières années. L'adhésion le 01 mai 2004 des trois pays au sein de l'Union européenne (UE) a été l'aboutissement d'un long cheminement où l'Histoire s'est réconciliée avec la Géographie : l'Europe se réunifiait.

La volonté des pays baltes de s'affirmer en tant qu'Etat procède d'une longue quête visant à s'émanciper des différentes tutelles et annexions établies par différents pays, notamment la Russie, tout au long de leur histoire.

Plus que la construction d'un Etat, il semble que l'idée de nation, dans son acception la plus large et en particulier dans sa dimension identitaire, soit le facteur le plus prégnant au regard de leur histoire récente, qui modèle les relations et les comportements, à la fois au sein des pays baltes, afin que chaque Etat développe une identité singulière, mais surtout entre les pays baltes et leur grand voisin, la Russie.

Passés en moins de quinze années de « l'ouest de l'Est » à « l'est de l'Ouest », les pays baltes sont depuis le 1^{er} mai 2004 aux frontières orientales de l'Union européenne. La question identitaire des Etats baltes ne peut s'affranchir, *nolens volens*, de cette notion de frontière et de sa nature : pont entre deux mondes ou barrière imperméable.

¹ Interview parue dans le quotidien estonien *Eesti Päevaleht*, le 29 novembre 2006.

² Site de l'ambassade de Lettonie en France : <http://www.mfa.gov.lv/fr>

Cette étude propose, dans une première partie de considérer la notion « d'Etats baltes » et de mettre en perspective la construction identitaire balte au travers d'un prisme historique, puis dans une seconde partie, de rechercher ce qui réunit les nations baltes dans le cadre d'une vision commune. Cette notion de communauté de destin est généralement rejetée par les Baltes eux-mêmes qui ne se reconnaissent pas dans un grand « ensemble balte » ; pourtant, elle est bien réelle, l'intégration à l'OTAN et à l'UE ainsi que les relations avec la Russie procèdent de cette démarche. Enfin, dans une troisième partie, l'étude abordera les singularités qui distinguent l'identité lettone de la lituanienne ou de l'estonienne au travers notamment de l'enjeu majeur constitué par la problématique de la citoyenneté et de son traitement par les différents Etats.

PREMIERE PARTIE : UNE IDENTITE BALTE A CONSTRUIRE

1. QUELLE DEFINITION POUR LES ETATS BALTES ?

Les Etats baltes souffrent non pas d'un manque de considération, comme cela a pu être le cas durant leur histoire, mais tout simplement d'un manque de connaissance. A la fois trop petits pour faire parler d'eux avec force et trop loin pour que l'on puisse se sensibiliser avec acuité à leurs problèmes comme à leurs desseins, ils finissent par être oubliés voire condamnés à la non existence.

1.1. Qu'est-ce que la région balte ?

La première question est en effet de savoir ce qu'est la région balte, et où se trouvent les pays qui la composent. La question a du sens car l'ignorance à ce sujet est très répandue et l'intégration des trois Etats au sein de l'Union européenne n'a hélas que peu amélioré cet état de fait. De plus, la ressemblance phonétique entre les noms des trois pays ne facilite pas leur localisation.

En 1938, année cruciale, un haut diplomate britannique, le secrétaire de Lloyd George, les cherchait au niveau du Portugal ; et ce, sous les yeux effarés du ministre des Affaires étrangères de la Lettonie, Vilhelms Munsters, pour qui la garantie britannique constituait la dernière bouée de sauvetage face à la menace germano-soviétique³!

Enfin, la notion d'Etat balte limitée aux trois Etats Lituanie, Lettonie et Estonie peut paraître réductrice: après tout la Finlande ou la Suède ou le Danemark pourraient tout autant avoir la prétention de se définir en tant qu'Etats baltes puisqu'ils possèdent la mer Baltique comme façade maritime! Pour autant, on entend par pays baltes les trois Etats : Lituanie, Lettonie et Estonie. On opère habituellement une distinction entre les Etats baltes et la région balte. La région balte, outre les trois Etats baltes déjà nommés, est constituée des pays bordant la mer éponyme : Russie, Finlande, Suède, Danemark, Allemagne, Pologne. Cette appellation d'Etats baltes, couramment utilisée, est cependant mal acceptée voire rejetée par les intéressés eux-mêmes. En effet, ces Etats refusent de se voir regroupés dans un grand ensemble et contestent souvent l'existence d'une appartenance commune, alors qu'ils cherchent au contraire à développer leur identité singulière, au regard de leur histoire.

³ NIES Susanne, *Les Etats baltes, une longue dissidence*, Paris ; Armand Colin, 2004, p.5.

1.2 Une approche géographique

Les trois Etats sont situés à l'ouest de la Russie. Ils ont respectivement pour frontière, du nord au sud, en ce qui concerne l'Estonie (capitale Tallin) : la Russie et la Lettonie (Tallin est cependant située à moins de quatre-vingt-dix kilomètres d'Helsinki qui ne sont séparés que par le golfe de Finlande) ; en ce qui concerne la Lettonie, qui est le plus grand des trois Etats baltes (capitale Riga) : l'Estonie, la Russie, la Biélorussie et la Lituanie ; en ce qui concerne la Lituanie (capitale Vilnius) : la Lettonie, la Biélorussie, la Pologne et la Russie par le biais de l'enclave de Kaliningrad. Les trois Etats, en surface cumulée, représentent environ deux fois la surface du Benelux. Ils sont situés entre le 54ème et le 60ème parallèle. Leurs frontières respectives, mêmes si elles restent pour certains (Estonie, notamment) l'objet de différends avec leurs voisins, n'ont que très peu évolué depuis la première période d'indépendance des trois Etats, durant les années 1920 – 1940.

La région est peu montagneuse, et les quelques collines ne dépassent pas 400m d'altitude.

Les étendues d'eau et forestières prédominent à l'est (les forêts représentent plus de cinquante pour cent du territoire estonien) tandis qu'à l'ouest se trouvent d'importantes façades côtières. L'espace est donc très ouvert, et aucune frontière naturelle ne sépare les Etats baltes de la Russie ou de la Biélorussie. Cette absence de relief marqué participe à ce qu'aucune continuité territoriale n'ait jamais existé depuis des siècles dans les provinces baltes. Les frontières furent tracées de manière assez arbitraire. Ainsi l'Estonie se vit composée de la province éponyme. La Lettonie a été constituée de trois éléments : la Livonie, la Courlande et la Latgalie. La Lituanie se compose des territoires historiques de son Grand Duché, c'est-à-dire de la province de Vilnius et de la façade maritime constituée par la province de Klaïpeda (ex-Memel).

1.3. Une approche linguistique et géopolitique

Si l'approche géographique ne permet pas de discerner clairement les différents Etats baltes, une approche suivant des critères linguistiques conduisant à des regroupements d'ordre géopolitiques peut être plus pertinente.

Le Letton et le Lituanien font partie du groupe des langues baltes alors que l'Estonien appartient au groupe des langues finno-ougriennes. Aucune des trois langues n'est slave. L'approche linguistique reflète des réalités géopolitiques et identitaires. Les trois Etats baltes sont divisés par des appartenances divergentes, ce qui en fait un ensemble à orientation multiple. L'Estonie se trouve inévitablement davantage attirée par la dimension nordique, du fait de ses affinités géographiques mais surtout linguistique avec la Finlande. La Lituanie, quant à elle, possède une dimension centre européenne importante, qui fait totalement défaut à l'Estonie. Cette dimension

lui vient de son histoire, liée inséparablement à la Pologne actuelle, mais aussi à la Biélorussie et à la Russie. La Lettonie, enfin, constitue le seul Etat où prime une réelle dimension balte. Coincée entre Tallinn, orientée vers le nord, et Vilnius, tournée vers l'Europe centrale et orientale, la capitale de la Lettonie, Riga, tente d'occuper une place autonome, balte, et séparée des préoccupations de ses voisins.

2. LE POIDS DE L'HISTOIRE

2.1. Aux racines de l'identité

Situés aux confins des mondes slave, scandinave et germanique, les territoires des actuels Etats baltes ont tour à tour été occupés, tout au long de leur histoire, par leurs principaux voisins. L'histoire de la région balte, comme toute région au peuplement multiple et aux règnes changeants, fait l'objet de différentes lectures : celle des nations baltes proprement dite, celle des Baltes allemands, celle de l'influence suédoise, celle des polonais et celle des russes. Zone de friction entre des « plaques tectoniques historiques », l'identité balte, au confluent des influences rivales culturelles, sociales et géopolitiques, s'est construite dans ce creuset ; la construction identitaire, de fait, ne peut s'inscrire que sur des temps longs. De plus, l'histoire des trois pays, en tant qu'expériences du passé ont été utilisées ou effacées en fonction des besoins de légitimité des nouveaux pouvoirs.

Connus dès l'antiquité pour ses immenses réserves d'ambre, l'histoire des Etats baltes démarre dès le XI^{ème} siècle par les apports de la Ligue hanséatique et des Chevaliers teutoniques. A l'origine de la christianisation, par ordre du pape, l'Ordre teutonique va rapidement s'opposer aux effets des principes libéraux des commerçants de la Ligue hanséatique qui a fortement contribué à forger une culture européenne. La Ligue hanséatique sera suivie par le courant du protestantisme luthérien allemand qui pénétrera profondément dans la culture balte. Ainsi, partout où la Réforme a réussi à s'implanter, elle modèlera des blocs de population, qui deviendront avec l'indépendance des Etats : au nord, l'Estonie et la Lettonie protestantes, au sud la Lituanie catholique. L'influence allemande sera durable et la population d'origine allemande, appelée les Baltes allemands, formera l'*intelligentsia* de la population balte et constituera une partie importante de la population. Cette population, qui fuira les pays en juillet 1944 lors de l'avance soviétique sera à l'origine d'un puissant lobby qui plaidera la cause de l'indépendance, et ce n'est pas un hasard si le Comte Lambsdorf fut nommé ambassadeur en Lettonie dès 1991.

En parallèle, la Lituanie connaîtra une riche période d'indépendance dans le cadre d'une union dynastique avec la Pologne, qui s'étendra de 1240 à 1772. Cette longue période d'indépendance

servira de référence historique pour les élites lituaniennes, lorsqu'il s'agira, au moment de l'indépendance de 1991, de trouver une filiation. La bataille de Tannenberg (1242), notamment, servira de référence identitaire.

La conquête suédoise qui s'est établie essentiellement sur les terres des actuelles Lettonie et Estonie, a duré environ deux cents ans, de 1563 à 1721. A la différence des Allemands puis des Russes, cette présence n'a pas été l'objet de peuplement. En implantant tout un réseau culturel, tel l'université de Tartu (Lettonie) fondée en 1632, l'occupation suédoise a permis non seulement l'élévation des populations mais surtout le sentiment d'appartenance à un groupe commun, centré sur la mer Baltique et plus connu sous le terme de *Dominium maris baltici*, le règne de la mer Baltique⁴. Cette notion prendra une acuité particulière, lors de l'indépendance de 1991.

La région balte changera à nouveau de main à partir du début du XVIII^{ème} siècle, lorsque l'Empire russe se substituera à la Suède. Les Baltes allemands servaient d'interface entre le pouvoir russe et la région balte. Leur politique vis-à-vis de la population balte fut plutôt libérale. Les Baltes allemands libérèrent les paysans bien plus tôt qu'ils ne le furent dans le reste de la Russie, instaurèrent un système éducatif universel qui aboutit à l'éradication quasi complète de l'illettrisme vers la fin du XIX^{ème} siècle, alors que la majorité des Russes ne savaient ni lire ni écrire. Les grands courants de pensée allemands avaient un impact considérable dans la région, tel celui de *Kulturnation* : d'une nation unie par une même culture définit par Herder, lui-même originaire de Riga, ou encore l'idéal du citoyen éduqué, cher aux protestants : le *Bildungsbürgertum* de Humboldt.

2.2. La première indépendance

L'effondrement de l'Empire russe et la défaite allemande de 1918 ont favorisé l'accession des trois pays baltes à l'indépendance.

Conquise par l'armée allemande en 1915, la Lituanie devint le 16 février 1918 un Etat théoriquement indépendant, mais soumis à l'Allemagne. Toutefois, le 2 novembre 1918, les Lituaniens constituèrent un gouvernement d'indépendance nationale favorable aux Alliés. Après une tentative de reconquête par l'Armée rouge en 1919, et un différend avec la Pologne sur le sort de la ville de Vilnius⁵, l'indépendance de la Lituanie fut confirmée, avec sa reconnaissance le 20 août 1919 par les Alliés occidentaux, dont la France, puis par la Société des Nations (SDN), et enfin par l'URSS, dans le cadre du traité russo-lituanien de Moscou du 12 juillet 1920.

⁴ PLASSERAUD Yves, Les Etats baltes, Paris ; Montchrestien, 1996, pp. 16-17.

⁵ La Lituanie perdit sa capitale Vilnius ainsi que la région environnante, la capitale fut déplacée à Kaunas. Cet événement historique marquera profondément les esprits lituaniens, notamment lorsqu'il s'agira de rechercher des soutiens durant l'indépendance de 1991.

A la suite du traité de Brest-Litovsk de mars 1918, l'Estonie et la Lettonie furent également soustraites à la souveraineté russe mais restèrent occupées par l'armée allemande. Un gouvernement estonien s'installa à Tallin le 11 novembre 1918. En Lettonie, l'indépendance fut proclamée le 18 novembre 1918 mais fut contestée dans un premier temps par les soviétiques, qui tentèrent en vain de reconquérir le pays. Après sa reconnaissance par les Alliés le 20 août 1919 puis par la SDN, l'indépendance de l'Estonie et de la Lettonie fut acceptée en 1920 par Moscou (traité de Tartu du 2 février 1920 pour l'Estonie, traité de Riga du 11 août 1920 pour la Lettonie).

Partagés entre la tentation autoritaire (Lituanie) et un Etat démocratique affichant une improbable neutralité (Estonie et Lettonie) entre deux voisins aux visées expansionnistes, les jeunes Etats baltes, malgré les efforts désespérés du Ministre des affaires étrangères de Lettonie Vilhelms Munters (1898 – 1967), furent balayés de la carte dès juin 1940. En effet, les protocoles secrets du traité de non-agression entre l'Allemagne et l'Union soviétique du 23 août 1939 (pacte Molotov – Ribbentrop) et du traité germano-soviétique de délimitation et d'amitié du 28 septembre 1939 prévoyaient le partage des territoires situés entre les deux pays et attribuèrent les pays baltes à la zone d'influence soviétique. Les trois pays baltes, érigés en républiques soviétiques, furent incorporés à l'URSS dès l'été 1940⁶. L'URSS décréta par une circulaire que les Etats baltes avaient cessé d'exister : « Moscou se chargera désormais directement de la représentation des intérêts baltes »⁷. Des milliers de Baltes furent alors déportés vers la Sibérie, tandis que le nombre de troupes soviétiques ne cessait de croître. La région balte fut ensuite occupée par l'Allemagne nazie. La population juive des Etats baltes, dont la présence était très ancienne et nombreuse, notamment en Lituanie⁸, fut complètement exterminée. Les soviétiques partirent à la reconquête des Etats baltes dès juillet 1944 provoquant la fuite d'une partie de la population, passant par la Suède pour rejoindre l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord ou l'Australie. L'URSS « resoviétise » les trois Etats et de nouvelles vagues de déportation eurent lieu⁹. Les Etats baltes disparurent de la carte et devenaient des garnisons soviétiques pour cinq décennies. Parallèlement, les transferts, voire l'extinction, de populations modifiaient durablement la physionomie de la composition des populations. Les traumatismes provoqués par les deux occupations perdurent encore aujourd'hui : ainsi, dans le hall du musée de la déportation de Tallin (Estonie) se font face deux locomotives stylisées : sur l'une, la croix gammée, sur l'autre, l'étoile rouge.

⁶ Cf ultimatum soviétique, annexe 2.

⁷ Déclaration du ministre des Affaires étrangères Molotov. TARAND Andres, « L'époque soviétique », pp174-176 in CHALVIN Antoine (dir.), *L'Estonie : identité et indépendance*, Paris ; L'Harmattan, 2001.

⁸ Des trois Etats baltes, la Lituanie dénombre le plus grand nombre de Juifs (plus de 5 000 aujourd'hui ; 200 000 avant la Shoah), dont la communauté habite principalement Vilnius. Ceci explique l'important travail de mémoire qui y est réalisé sur la période de l'Holocauste. Ainsi, c'est à Vilnius qu'a été organisé en octobre 2000, avec l'aide du Conseil de l'Europe, la Conférence internationale sur la spoliation des biens culturels juifs pendant la deuxième guerre mondiale réunissant les délégations de 37 pays.

⁹ 45 000 agriculteurs Lettons furent déportés en un seul jour en Sibérie, en 1949.

3. L'EMANCIPATION FACTEUR D'IDENTITE

3.1. *Dissidence*

La fin de la Seconde Guerre mondiale, ne marqua pas, pour les pays baltes, le retour vers la liberté, bien au contraire. Avec l'entrée des troupes soviétiques, les Etats baltes perdirent leur indépendance fraîchement acquise. Les territoires étaient largement dévastés et des déplacements majeurs de populations furent exécutés. Pour autant, l'opposition au pouvoir soviétique a toujours été constante.

Le mouvement de résistance clandestin appelé « les frères de la forêt », créé en 1940, n'a pas cessé avec la fin de la guerre. Particulièrement virulent durant les années cinquante, il a rassemblé jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de partisans, soutenus par la population paysanne. Le mouvement s'étendait sur l'ensemble de l'espace balte et était favorisé par la topographie de la région. Cependant, au début des années soixante, la mise en place du rideau de fer, la collectivisation forcée et le manque de soutien, qu'il soit politique, moral ou logistique des pays occidentaux eurent raison du mouvement, qui marquera pourtant durablement les esprits des populations notamment lors des accessions à l'indépendance.

La période s'étendant des années soixante-dix aux années quatre-vingt fut la période la plus difficile pour la dissidence balte. Isolés, les dissidents militaient le plus souvent depuis l'étranger, en particulier depuis les Etats-Unis et les pays nordiques. De plus, la politique de *slijanie*, politique visant à « russifier » l'ensemble du territoire, instaurée par Leonid Brejnev, menaçait l'identité balte dans ses fondements les plus intimes, notamment par l'obligation de l'apprentissage de la langue russe au détriment des langues locales.

La religion, en particulier l'Eglise catholique en Lituanie, portait en elle la contestation, par la publication d'opuscules et la diffusion de la situation vers l'Occident. En 1972, un jeune étudiant lituanien âgé de 19 ans, Romas Kalanta, s'immola par le feu en protestation à l'oppression soviétique.

3.2. *Le réveil balte*

La politique de *glasnost* mise en œuvre par Mikhaïl Gorbatchev dès son accession au pouvoir en 1985 fut le ferment de l'émancipation des baltes. La restauration de la liberté de la presse dans les républiques soviétiques baltes permit la création d'une multitude de journaux et l'instauration d'un

débat d'idées, inconnu jusqu'alors. Comme il était hors de question de remettre en question le système soviétique, ce fut d'abord autour de thèmes peu suspects de subversion, telle l'écologie que le mécontentement se cristallisa¹⁰. En 1986, le nouveau parti écologique letton Vides Aizsardzibas Klubs (VAK) obtint l'arrêt du projet du barrage hydroélectrique géant sur la Dagauva, le plus grand fleuve balte.

A la suite de mouvements écologiques, d'autres courants protestataires se formèrent, aux revendications plus affirmées et plus fortes. L'idée de conquête de la souveraineté, voire d'indépendance était publiquement envisagée. L'indépendance serait conquise par la voie de la légalité.

3.3. La « révolution Chantante »

Les Baltes vouent une véritable passion au chant, mémoire orale de leur identité comme de leurs traditions. Les chants utilisés durant les manifestations ont été, suivant l'hagiographie, les déclencheurs de la révolution qui conduira à l'indépendance des Etats baltes.

L'évènement le plus marquant de cette période pour les Etats baltes restera certainement la manifestation pacifique du 23 août 1989. Celle-ci avait pour objet de dénoncer le cinquantenaire du pacte Molotov – Ribbentrop. Ce dernier, considéré par les Baltes comme le point de départ de leur aliénation, est ressenti comme un traumatisme permanent: « La souveraineté à la soviétique n'est qu'un leurre et la "libre association" à l'URSS, fondement de tout le système (art. 70 de la Constitution), n'a jamais existé, en second lieu, le débat sur le Pacte germano-soviétique, dont les Baltes se sont immédiatement saisis, leur permet de fonder leur prétention à la souveraineté : annexés en vertu d'un accord si inique qu'il du être tenu secret, les Etats baltes ont un droit particulier à l'affirmer »¹¹. Une immense chaîne humaine relia Vilnius à Riga et Tallinn : deux millions de Baltes se donnèrent la main pour rappeler au monde leur annexion forcée à l'URSS. Avec leur propre réveil, les peuples baltes prirent alors conscience de leur identité. La « révolution Chantante », telle qu'on l'appela alors, sera marquée par une augmentation constante des défis à Moscou. Défis qui iront jusqu'à la déclaration d'indépendance de la Lituanie, en mars 1990, très bientôt suivie de celles de la Lettonie et de l'Estonie.

¹⁰ JACOB Antoine, *Les Pays Baltes, Indépendances et Intégrations*, Paris ; Alvik, 2004, p. 78.

¹¹ CARRERE D'ENCAUSSE Hélène, *La gloire des nations, ou la fin de l'empire soviétique*, Paris ; Fayard, p.128. De plus, cf. annexe 2 relative à l'ultimatum soviétique de juin 1940.

3.4. L'indépendance

Les Etats baltes ont réussi à s'émanciper de la tutelle soviétique sans trop de heurts ni de violence¹². Ce refus de la violence, contraire à l'esprit balte, est notamment dû à l'action des esprits réformateurs baltes qui avaient décidés d'agir de l'intérieur, c'est-à-dire depuis l'appareil du parti. C'est ainsi que c'est le Président du Soviet de Lituanie, Vytautas Landsbergis, qui décida de la rupture fin décembre 1989 avec le PCUS (Parti Communiste d'Union Soviétique), puis déclara l'indépendance, à Vilnius, le 11 mars 1990. L'indépendance lituanienne fut rapidement suivie par l'Estonie, le 30 mars 1990, puis par la Lettonie, le 04 mai 1990. La reconnaissance internationale, très timide au début, sera obtenue lorsque l'Union soviétique admettra officiellement l'indépendance des trois Etats baltes (08 septembre 1991). La consécration ultime viendra par l'admission à l'ONU le 17 septembre 1991. L'indépendance, fragile jusqu'à ce moment, ne pouvait plus être remise en cause.

3.5. Reconstruire

A la chute de l'Union soviétique, en 1991, l'éclatement de l'Empire soviétique a donné naissance à une nouvelle Europe, brutalement redessinée. L'une à l'Ouest riche et bien organisée ; l'autre à l'Est, oubliée pendant un demi-siècle, refait surface mais dans un état quasi similaire à celui d'après la Seconde Guerre mondiale. Créer de nouveaux Etats, redessiner des frontières, réorganiser une économie jusqu'alors dirigée et collectivisée, refonder des sociétés selon le modèle occidental, dans un contexte de « nouvel ordre mondial », apprendre la démocratie et arriver à tenir le cap dans un système capitaliste : tels sont les défis qu'affrontèrent les Etats baltes. Cela laisse peu de temps à leurs peuples de se ressourcer et de retrouver une identité avant d'être « absorbés » par la mondialisation. Parmi les nouveaux pays issus du démantèlement de l'URSS, seuls les pays Baltes ont réussi à s'affranchir complètement de l'emprise russe, en refusant d'adhérer à la Communauté des Etats Indépendants ¹³(CEI).

La reconstruction ne pouvait se faire de façon isolée. Elle ne pouvait, non plus s'effectuer en rompant complètement avec le passé, source de l'identité.

¹² Seuls 14 décès de civils sont à déplorer, lors de l'occupation de la tour de télévision lituanienne par les forces spéciales soviétiques, le 13 janvier 1991. De plus, après l'indépendance, des accrochages entre gardes-frontières russes et lettons ont fait quelques morts.

¹³ La Communauté des Etats Indépendants, créée à la dissolution de l'URSS en 1991 par le Traité de Minsk, regroupe la Russie et toutes les anciennes Républiques Socialistes Soviétiques, à l'exception des Etats baltes.

DEUXIEME PARTIE : UNE VISION COMMUNE

La construction des trois Etats baltes, renaissant d'*ex nihilo* après avoir disparu pendant plus de cinquante ans de la scène internationale, procède d'une double mouvement : d'une part rejeter le voisin russe, pour rompre de façon définitive avec le passé proche, et d'autre part se rapprocher du bloc occidental, autant nord-américain qu'europpéen. Ce processus de positionnement dans le concert des nations permet d'inscrire la construction identitaire des trois Etats baltes dans une vision commune. Coopération et objectifs identiques ne déterminent pas un processus identitaire commun ; simplement nécessité fait force de loi.

1. COOPERATIONS

1.1. Coopération inter balte

Ayant une communauté de passé, de souffrances et d'espoir, il semblait naturel que les trois Etats baltes puissent envisager une communauté de destin. Une tentative avait été faite dans le passé, lors de leur première indépendance. Sous l'impulsion du ministre des Affaires étrangères letton Vilhem Munsters, en 1934, les trois pays s'étaient réunis au sein de « l'Entente Baltique », dans le but d'afficher une politique étrangère commune face à la montée des périls. Cette « Alliance sans alliés »¹⁴ selon ses détracteurs implosa du fait des divergences de vue de ses participants. Forts de leurs erreurs du passé, les dirigeants baltes ont voulu relancer des initiatives en matière de coopération, dans la mesure où elles étaient concrètes et apportaient une réelle plus-value.

La coopération actuelle se fonde sur des bases nouvelles, jetées en 1990, avec la décision de créer un organe de coopération intergouvernementale et parlementaire entre les pays baltes, le Conseil balte. Il a servi de point de départ à la création de l'Assemblée parlementaire balte (1991), au Conseil intergouvernemental balte des ministres (1994) et au Conseil des Présidents baltes (1993), qui rassemble les chefs d'Etat.

La Lituanie, la Lettonie et l'Estonie travaillent ensemble dans de nombreux domaines. Parmi les points centraux dans la coopération inter balte, les questions d'infrastructure dans les transports et dans l'énergie, la coopération environnementale et les problèmes intérieurs demeurent des objets de coopération essentiels. Il en est de même en ce qui concerne la coopération en matière de

¹⁴ VARVUOLIS Gemedinas, « Sécurité coopérative et politique lituanienne », *Le courrier des pays de l'Est*, n°1003, mars 2000, p. 88.

sécurité et de défense. Un projet s'est concrétisé en 1994, il s'agit du bataillon de maintien de la paix balte (BALTBAT). Ce bataillon possède des capacités certes modestes mais revêt aux yeux des autorités baltes une importance primordiale, car il est la première réalisation concrète dans le domaine de la défense d'un projet de coopération entre les trois pays. Trois projets militaires communs sont en cours actuellement : l'Escadron naval balte (BALTRON), le réseau de sécurité aérienne balte (BALTNET) et le Collège balte de défense (BALTDEFCOL¹⁵).

1.2. Coopération régionale

Lors de l'indépendance de 1991, il était indispensable que la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie recherchent l'appui de solidarités, morales, politiques et surtout matérielles et financières avec d'autres partenaires étatiques afin d'affermir et d'asseoir leur fragile liberté retrouvée. Ayant refusé de rejoindre la CEI pour des raisons politiques, morales mais surtout pour rompre définitivement avec un passé douloureux, il était néanmoins indispensable de rejoindre des associations de façon à, dans un premier temps, prendre son essor le moins douloureusement possible, puis, dans un deuxième temps, s'intégrer à l'économie de marché et prendre toute sa place dans le grand jeu international. Cette recherche d'aide s'est naturellement dirigée vers les pays voisins des trois jeunes Etats. En effet, il existait une communauté de cœur, sinon d'esprit entre les trois pays et leurs proches voisins nordiques. Compréhension mutuelle, communauté de culture, problèmes d'environnement¹⁶ où tous les acteurs sont partie prenante et dont la résolution ne peut être que collective, intérêt à ce que la région ne soit pas déstabilisée, et peut-être remords de n'avoir pas suffisamment aidé les trois pays lors de leur « extinction » soviétique, tout militait en faveur d'un soutien des proches voisins nordiques des Etats baltes, dans un jeu gagnant - gagnant, à l'envol des trois pays. A cet effet, le Conseil des pays riverains de la Baltique¹⁷ a été créé en 1992. Organisme de coopération subrégionale, le Conseil des pays riverains de la Baltique intervient dans de nombreux domaines : sécurité non militaire (notamment dans la lutte contre le crime organisé et la coopération entre les services de garde-frontières), protection de l'environnement, développement de l'économie. Les Etats baltes ont largement profité des structures de l'organisation, en particulier lorsqu'il s'est agi de passer brutalement d'une économie dirigée à une économie de marché, de type libéral. De plus, cette organisation, présente l'avantage d'être une instance neutre de rencontre et de dialogue avec le voisin russe, alors que les relations bilatérales entre la Russie et les Etats baltes, surtout peu après l'indépendance, étaient plutôt

¹⁵ Equivalent balte du Collège Interarmées de Défense.

¹⁶ Mer fermée, la mer Baltique a été particulièrement polluée du fait de l'industrialisation massive des côtes et de l'excessive militarisation, notamment dans la zone maritime balte.

¹⁷ Le Conseil des pays riverains de la Baltique regroupe 11 pays (Allemagne, Pologne, Russie, Lettonie, Lituanie, Estonie, Danemark, Suède, Finlande, Norvège et Islande) ainsi que l'Union européenne. Le Conseil des pays riverains de la Baltique est actuellement présidé par la Suède.

tendues. Enfin, cette organisation recelait en son sein des passerelles vers des structures régionales à l'envergure beaucoup plus importante, telle l'Union européenne, et favorisait de fait un éventuel processus d'adhésion.

L'interpénétration des économies et des décisions politiques se poursuivant à un rythme accéléré, il était nécessaire de renforcer les liens de coopération entre les pays vraiment proches géographiquement ou culturellement. La création du Nordic – Baltic 8¹⁸ procède de cette nécessité. Cet organisme, sans excessive institutionnalisation, promeut et approfondit la coopération dans les domaines où les huit pays sont convaincus de sa nécessité et de l'existence d'intérêts communs. Outil volontairement tourné vers le pragmatisme, le Nordic – Baltic 8 a rapidement donné des résultats, notamment dans le cadre de l'éducation (mise en place d'un espace commun d'enseignement), la sécurité maritime (circulation navale, ports), la protection frontalière et l'économie.

Ainsi, par la mise en place de structures régionales qui ont désormais une importance incontournable, les Etats baltes ont pu, plus facilement, prendre leur essor et s'intégrer au monde nouveau qui s'ouvrait à eux. Cette intégration économique a permis de créer des échanges croissants et des investissements réciproques : plus de 57% des exportations et près de la moitié des importations estoniennes se font avec les pays baltes et nordiques¹⁹.

Les coopérations inter-balte et régionales auraient pu être un piège pour les Etats baltes : ces derniers auraient pu se « noyer » au sein d'un « grand tout ». Il n'en a rien été. Taillées à la dimension des jeunes pays, ces coopérations diverses à l'échelon local ont été pour les Baltes le catalyseur qui a facilité leurs transition vers les pays occidentaux. De plus, intégrés avec des pays culturellement proches, les Etats baltes ont pu affermir leur identité, par simple jeu de miroir, en trouvant des partenaires bienveillants et conciliants à leur égard.

Cependant, ces coopérations, aussi bénéfiques soient elles, n'apportaient pas ce que les Baltes souhaitaient le plus ardemment : la sécurité et s'ancrer définitivement à l'Ouest.

2. LE TROPISME DE L'OUEST

Afin de se libérer d'un voisin qui montrait quelques difficultés à accepter l'éclatement de son empire, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie ont donc voulu prendre toutes les garanties pour assurer leur indépendance. Cette volonté, compréhensible pour des Etats qui ont souffert depuis des siècles des multiples ingérences étrangères, a abouti au printemps 2004 avec les adhésions

¹⁸ Le Nordic – Baltic 8 regroupe la Suède, la Finlande, la Norvège, le Danemark, l'Islande, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Les rencontres s'effectuent, de façon annuelle et plutôt informelle, à l'échelon intergouvernemental, au niveau des Premiers ministres, ministres Affaires étrangères et ministres de l'Economie.

¹⁹ Source (2006): ambassade d'Estonie en France, <http://www.est-emb.fr/estonie/economie/aid-180>

presque simultanées à l'OTAN (le 29 mars 2004) et à l'UE (le 1^{er} mai 2004). Il n'est cependant pas inintéressant de constater que l'adhésion à l'OTAN a précédé l'adhésion à l'UE.

2.1. L'Ouest plutôt que l'Europe

S'ils avaient considérablement progressé dans les premiers temps de leur indépendance, notamment dans le cadre de leur transition économique vers le marché libéral, les Etats baltes n'en étaient pas moins confrontés, pour des raisons historiques et géographiques, à bien des incertitudes.

Soucieux de ne pas revivre la situation de l'entre-deux-guerres où ils avaient souffert du manque de reconnaissance internationale, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie ont, dès le début de leurs indépendances, tenté de plaider leur cause auprès des organisations internationales, et surtout de sécurité. Comme l'écrivait Peter Van Ham, alors chercheur à l'Institut d'Etudes de sécurité à l'Union de l'Europe Occidentale, en 1995 : «Après la Première Guerre mondiale, les puissances occidentales avaient initialement tenté de transformer la région balte en une zone tampon avec la Russie soviétique ; il est clair aujourd'hui que les Etats baltes refusent de jouer un rôle de cordon sanitaire moderne, et qu'ils veulent abréger autant que possible leur période de purgatoire avant leur accès aux structures de sécurité occidentale.»²⁰

Les premières intégrations dans des structures régionales, permirent de renouer des contacts avec le monde occidental et constituèrent une première étape vers l'intégration européenne. Cependant, seule l'OTAN paraissait être capable de garantir les indépendances chèrement acquises. L'adhésion à l'OTAN procédait d'un nécessaire rapprochement avec les Etats-Unis.

2.2. Le rapprochement avec les Etats-Unis

Les Etats baltes ont toujours développé un lien transatlantique, au sens de lien avec les Etats-Unis, fort. Cette relation privilégiée s'explique en partie par le rôle important joué par la diaspora balte²¹ en Amérique du Nord. Cette dernière, particulièrement active durant la Guerre Froide, a toujours œuvré pour rappeler la cause balte et maintenir, à l'étranger, ce qui représentait son identité : la pratique des langues ainsi que la diffusion du rayonnement culturel balte. Les Etats-Unis, qui n'avaient pas reconnu, *ni de jure, ni de facto*, l'annexion soviétique, avaient toujours maintenu les

²⁰ VAN HAM Peter, « Les Etats baltes : sécurité et défense après l'indépendance », Les Cahiers de Chaillot, vol 19, 1995, www.iss.eu.org/chaillot/chai19f.html

²¹ Le nouveau Président de la République d'Estonie, Toomas Hendrik Ilves, élu le 23 septembre 2006, a vécu jusqu'en 1996 aux Etats-Unis où ses parents avaient fui pour échapper à l'occupation soviétique.

représentations diplomatiques des Etats défunts et avaient toujours accordé, certainement à cause du poids représenté par l'immigration balte, un soutien attentif, au moins moral, à leur cause. Ainsi le Président Ronald Reagan décida de l'instauration d'un « Jour de la liberté balte »²². Cependant le soutien américain était limité par les nécessités de la géopolitique et l'époque précédant l'indépendance balte était plutôt au rapprochement américano-soviétique avec la politique de *glasnost*.

Cependant les liens tissés entre les Baltes et les Américains demeurent solides et le crédit américain, qui va largement au-delà de la puissance représentée par le dollar, est considérable dans la zone balte. La participation des Baltes²³ à la coalition américaine en Irak, bien que l'opinion publique y soit très opposée, procède de cette amitié indéfectible. Elle prit un caractère manifeste lorsque les Etats baltes rassemblèrent autour d'eux les dix pays d'Europe centrale solidaires des Américains lors de la guerre en Irak sous le nom du « Groupe de Vilnius ».

2.3. A la recherche de la sécurité : l'adhésion à l'OTAN

Ardemment désirée par les Baltes depuis les années 1990, l'entrée dans l'Alliance Atlantique, traduit à la fois la volonté de se rapprocher des Etats-Unis, mais aussi de profiter d'une organisation porteuse de toutes les garanties de sécurité. Comme l'ancien ministre des Affaires étrangères estonien Meri Lennart le soulignait: « l'OTAN est la seule organisation capable de garantir la sécurité à ses membres ; l'OTAN est en effet la seule alliance qui fonctionne sur le principe de la sécurité collective »²⁴. Les Etats baltes ont toujours voulu intégrer l'OTAN, et ce dès l'indépendance, car, forts de leur malheureuse expérience passée, ils étaient convaincus que la neutralité proclamée par certain pays nordiques (Suède, Finlande) n'était pas une solution satisfaisante pour la garantie de leur fragile indépendance²⁵.

L'adhésion des pays baltes à l'OTAN procède d'un long processus jalonné d'espoirs comme de désillusions, d'un formidable travail de transformation comme d'efforts financiers conséquents²⁶. Ce processus passera par les adhésions initiales au Partenariat Pour la Paix ainsi qu'au Conseil de Coopération Nord Atlantique. Les Etats baltes ont craint un moment la création d'un « OTAN bis », dans lequel seraient regroupés certains anciens PECO (les plus à l'est), qui ne donnerait pas toutes les garanties de sécurité. Pour Vytautas Landsbergis, principale figure de la lutte pour

²² Il s'agit du 14 juin, en référence au 14 juin 1941 où les populations baltes subirent des déportations massives par les autorités soviétiques, juste avant la rupture du pacte germano-soviétique.

²³ Participation relativement symbolique, car les Etats baltes ont envoyé des détachements très modestes (120 soldats lettons, 45 estoniens et 110 lituaniens, chiffres 2005).

²⁴ LENNART Meri, Ministry of Foreign Affairs, 2003, www.vm.ee.

²⁵ Entretien avec Madame Susanne Nies, directrice de recherche à l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques, à Paris, le 12 mars 2007.

²⁶ La participation à l'OTAN impose en effet de consacrer au moins 2% du budget national à la Défense.

l'indépendance en Lituanie, « tout pas franchi en direction d'un maintien durable des Etats baltes hors de l'OTAN doit être considéré comme *une première concession* en direction de Moscou et risquerait d'être mal interprété [...] Si nous révisons nos objectifs à la baisse et disons que nous ne cherchons plus à obtenir une sécurité militaire intégrale, que se passera-t-il? [...] Des objections pourraient être formulées quant à notre candidature à l'Union européenne. Si nous ne jouissons que d'une sécurité partielle, la porte sera ouverte aux pressions, à l'interventionnisme, à la déstabilisation. »²⁷. Cette crainte était d'autant plus justifiée que la Russie considérait comme « particulièrement agressif » tout élargissement de l'OTAN à ses frontières. Elle avait par ailleurs exprimé un vif mécontentement lors de l'admission des pays dits du groupe de Visegrad²⁸. C'est pourquoi, dans la deuxième moitié des années 1990, les Baltes ont eu le sentiment de se trouver dans un vide sécuritaire, et sans réelle perspective d'intégration. En février 1995, le président du Parlement estonien, Ulo Nugis, soulignait que « l'enseignement à tirer de l'histoire est que nous devons reconnaître que, sans l'appui du reste du monde, nous sommes incapables de défendre l'Estonie. Notre espoir de nous intégrer aux structures économiques, politiques et sécuritaires occidentales est donc compréhensible. Dans l'interminable processus d'adhésion à l'Union européenne et à l'OTAN, l'Estonie ne doit pas être à la traîne derrière les autres pays d'Europe centrale. »²⁹

Cette crainte franchira un palier lorsque la Hongrie, la Tchéquie et la Pologne furent invitées en juillet 1997 à rejoindre l'OTAN. La question de l'adhésion de ces pays devint tout au long de cette période une pierre d'achoppement des relations russo-occidentales et les dirigeants Russes exprimèrent leur refus catégorique, parfois même teinté de menaces non voilées³⁰.

Cependant, la situation difficile en Russie et l'étonnant renversement des rapports américano-russes changèrent rapidement la donne. La Charte américano-balte³¹, signée le 16 janvier 1998, d'une part, la pression d'alliés influents au sein de l'OTAN comme le Danemark et la fin du veto russe due au rapprochement américano-russe suite aux événements du 11 septembre 2001 d'autre part, favorisèrent l'intégration des trois Etats baltes au sein de l'OTAN qui fut effective le 29 mars 2004. A cette occasion, Kristiina Ojuland, ministre des Affaires étrangères estonienne déclarait que « depuis l'indépendance l'une des tâches principales de chaque gouvernement estonien a été la sécurité de notre nation. Aujourd'hui,

²⁷ JACOB, Antoine, *Les Pays Baltes Indépendances et Intégrations*, op. cit.

²⁸ Le Groupe de Visegrad est une réunion informelle de quatre pays d'Europe centrale : la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Hongrie.

²⁹ HAAB Mare, « L'Estonie et l'Europe : la sécurité et la défense », *Les Cahiers de Chaillot*, vol 19, op. cit.

³⁰ NIES Susanne, *Les Etats baltes, une longue dissidence*, op. cit.

³¹ Charte dans laquelle les Etats-Unis reconnaissent un rôle particulier aux Etats baltes dans la stratégie américaine de sécurité et de stabilité dans le continent européen. Cette Charte a permis de relancer et d'accélérer le processus d'intégration à l'OTAN.

nous pouvons affirmer que nous avons réalisé tout ce qui était en notre possible, nous avons rejoint l'alliance la plus réussie de l'histoire.»³²

La consécration « otanienne » vint avec l'organisation du dernier sommet de l'OTAN à Riga les 28 et 29 novembre 2006.

Avec l'adhésion à l'OTAN et le contexte géopolitique présent, le risque d'une escalade, d'une dégradation des relations Est-ouest, voire d'une nouvelle menace russe, encore d'actualité au tournant des années 2000, a perdu de sa crédibilité, en particulier dans l'esprit des élites baltes, à l'exception des Estoniens. Ayant résolu leur problème sécuritaire, les pays baltes s'ancrèrent alors plus profondément à l'Ouest par la démarche d'intégration européenne, concrétisée par l'adhésion au sein de l'UE le 01^{er} mai 2004.

L'entrée dans l'Union européenne représente en effet pour les Baltes l'aboutissement d'un processus de repositionnement qui aura pris près de quinze ans.

2.4. D'une Union à une autre : l'intégration à l'Union européenne

Les Baltes ont toujours exprimé un véritable désir de rejoindre l'Europe, source de leur identité. Ainsi Sandra Kalniete, figure emblématique de lutte pour l'indépendance de la Lettonie et ancienne ministre des Affaires étrangères de la Lettonie, déclarait à propos de l'intégration des pays baltes au sein de l'Union européenne : « j'ai pu vivre la réconciliation de l'Histoire avec la Géographie, grâce à la réunification de l'Europe »³³.

Pour autant, ce rapprochement inéluctable, ne s'est pas effectué sans crainte : l'identification nationale, voire régionale pouvait-elle cohabiter avec la conscience européenne ? Ce questionnement ne se posait pas dans le cadre de l'intégration à l'OTAN puisque c'est cette même intégration qui assurait la pérennité de la construction identitaire.

Adhérer

Les Etats baltes ont intégré l'Union européenne avec le cinquième élargissement, le plus important en terme de pays admis de l'histoire européenne. Leurs candidatures reçurent un écho européen favorable lors du sommet historique de Copenhague, en 1993, qui statua que tous les PECO qui souhaitaient adhérer à l'Union européenne pouvaient en devenir membre. Le processus d'adhésion passait par l'adoption de « l'acquis communautaire », divisé en 31 chapitres. Cet acquis

³² Site du ministère des Affaires étrangères estonien : www.vm.ee

³³ Réception de Madame Sandra Kalniete à l'Académie des Sciences morales et politiques, séance du 22 novembre 2004. Site de l'Académie : <http://www.asmp.fr/travaux/communications/2004/kalniete.htm>

comprenait nombre de critères comme l'économie de marché, la démocratie, le respect des droits de l'homme et des minorités. Le chemin fut particulièrement long entre le sommet de Copenhague de 1993 et celui qui se tint dans la même ville en 2002 qui décida d'accepter les pays en mai 2004. L'assistance financière européenne a été importante alors que le contexte économique ambiant était plutôt déprimé. L'intégration de ces anciennes républiques soviétiques a apporté un héritage lourd et différent, alors même que la transition économique des trois pays n'était pas complètement achevée. Cet élargissement a ainsi fait penser à l'unification allemande, mais à l'échelle européenne.

En 1998, l'Union européenne décida de diviser les pays candidats en deux vagues, fondées sur le niveau de réalisation de l'acquis communautaire. L'Estonie faisait partie de la première, tandis que la Lituanie et la Lettonie appartenaient à la seconde. En effet, l'Estonie, surnommée « le tigre balte » en référence aux pays asiatiques particulièrement entreprenants dans le domaine économique, n'hésita pas à entreprendre, dès les premières années, une véritable thérapie de choc pour transformer son système économique, tandis que la Lettonie et la Lituanie se lancèrent dans des réformes plus prudentes. Alors que les trois Etats baltes faisaient preuve d'une remarquable unité dans leur volonté d'intégration, cette division au sein des pays baltes, quoique justifiée au regard des critères stricts, non seulement faisait voler en éclats l'entente et la volonté des trois Etats de progresser ensemble, mais aussi attisait les jalousies entre les Etats, entre les élites et entre les populations. Jamais jusqu'alors une telle différenciation n'avait été faite entre les trois Etats baltes. Un an plus tard, cette stratégie d'intégration par vague fut abandonnée. Au-delà du choc lié à la différence de traitement au sein de chaque Etat balte et de la perception européenne qui en découla³⁴, elle eut pour principal effet d'accélérer le processus de transformation et d'appropriation de l'acquis communautaire en vue de l'intégration au sein de l'Union européenne. Ainsi, le 01 mai 2004 les trois pays intégraient officiellement l'UE, sans pour autant, loin sans faut, que les 31 chapitres de l'acquis communautaire soient atteints. Cette intégration se fit dans une relative indifférence au sein des populations Baltes.

Elite et population

La transformation radicale des sociétés baltes intervenue en un peu plus d'une dizaine d'années apparaît aujourd'hui comme une réussite. Si la petitesse de leur taille a permis aux Etats baltes de compenser, au moins en partie, le handicap supplémentaire qu'ils avaient au départ par rapport aux autres candidats à l'adhésion, en raison de leur héritage soviétique, il faut analyser la réussite de la

³⁴ Le sondage effectué en février 2002 pour la revue lettone *Latvijas Fakti* montrait que 43% des Lettons se prononçaient contre l'adhésion à l'Union européenne. In BAYOU Céline, « Lettonie 2001-2002, les fruits de l'obstination », *Le courrier des pays de l'Est*, n°1026 juin juillet 2002, p.101.

transition effectuée avant tout comme le résultat de l'engagement profond des élites et des gouvernements baltes en faveur du projet européen.

Cet accord quasi unanime des classes politiques baltes sur le nécessaire horizon européen ne signifie pas pour autant stabilité politique ou plutôt gouvernementale. Le retour à l'indépendance a vu l'émergence de nombre de leaders politiques, eux-mêmes à la tête d'une multitude de petites formations politiques³⁵, ce qui est compréhensible pour des peuples privés durant un demi-siècle de liberté et ayant soif de démocratie. En conséquence, il en est résulté des coalitions gouvernementales peu stables. C'est ainsi, par exemple, qu'une douzaine de gouvernements se sont succédés en Lettonie depuis 1992, l'Estonie et la Lituanie ayant suivi des évolutions similaires. Au total, ces pays se caractérisent aujourd'hui par une grande stabilité politique dans l'instabilité gouvernementale. Plus qu'une caractéristique intrinsèque au système balte, qui renouerait ainsi avec l'entre-deux-guerres, où l'instabilité était une constante des régimes baltes, la rapidité avec laquelle se font et se défont les gouvernements s'explique non seulement par la vivacité de la vie politique locale, mais également par la relative brutalité sociale d'une transformation faite au nom de l'Europe³⁶, qui n'est pas toujours acceptée par la population.

Si les élites politiques baltes ont toujours été tournées vers l'objectif de l'adhésion, les opinions publiques sont souvent apparues comme dubitatives, et l'intégration du 01 mai 2004 n'a pas modifié cette perception³⁷. Dans cette apparente défiance de l'UE, il convient de souligner que les gouvernements baltes se sont pour la plupart abrités derrière l'obligation de la mise à niveau et du « *diktat* de Bruxelles » pour justifier toutes les réformes et, notamment, les réformes les plus impopulaires, avec les coûts sociaux les plus élevés, brouillant ainsi l'image de l'Europe aux yeux des citoyens baltes. La réticence de l'opinion balte vis-à-vis de l'engagement européen va au-delà de la simple confrontation avec le principe de réalité de l'adhésion, mais s'inscrit plutôt dans une profonde crise identitaire où le poids de l'histoire et le déclin démographique ne sont jamais absents. Pour des petits pays qui viennent de recouvrer une indépendance confisquée durant de longues décennies, la crainte d'une dilution de leur identité dans un ensemble européen où ils n'auraient qu'une influence marginale est également forte et peut aussi expliquer la frilosité apparente de la population balte. La place jugée modeste attribuée aux trois républiques baltes dans les instances européennes, n'est guère en effet pour infléchir cette perception³⁸.

³⁵ La Lituanie est le pays d'Europe qui a le plus grand nombre de militants politiques rapporté à sa population.

³⁶ Le taux de chômage était de 13,7% de la population active estonienne en 2000. Il est descendu à 10,2% en 2006.

³⁷ Les sondages menés dans le cadre de l'Eurobaromètre 2005 indiquent que seulement 40% des Lettons et 38% des Estoniens ont une image positive de l'UE, un an après l'adhésion. ALISAUSKIENE Rasa, « Public opinion about EU in the Baltic States », *Baltic Surveys/The Gallup Organization, Baltic Times*, 24 novembre 2005.

³⁸ Trois années après l'intégration, on sent poindre une certaine amertume de la part des dirigeants baltes eux-mêmes qui considèrent que les efforts consentis ne sont pas assez reconnus. Ainsi, Madame Vaira Vīķe-Freiberga, Présidente de la Lettonie, au Forum de Paris, le 10 février 2007, soulignait : « Aujourd'hui nous sommes arrivés au point paradoxal où ces accomplissements [les transitions effectuées par les nouveaux pays de l'UE, ex-communistes] sont perçus en Europe avec complaisance, comme allant de soi, plutôt que de représenter une réussite historique majeure. », <http://www.mfa.gov.lv/fr/paris/actualites/communiqués-de-presse-de-lambassade/2007-02-10/>

Réveil européen et défiances mutuelles.

L'intégration au sein de l'UE n'a pas instantanément éliminé tous les problèmes auxquels sont confrontés les Etats baltes. Selon Madame Susanne Nies, le rattrapage du retard économique avec le reste de l'Union est estimé à environ 20 ans³⁹. Les dossiers sociaux, négligés depuis le début de la transition économique en vue de l'intégration européenne, vont devoir être abordés : la question des retraites, l'évolution démographique font partie des préoccupations.

La question de la relation privilégiée des Etats baltes vis-à-vis des Etats-Unis devra être repensée, à l'aune européenne. Les Etats baltes sont souvent considérés comme un cheval de Troie américain au sein de l'Europe. Leur loyauté vis-à-vis des Etats-Unis fut vivement réprimandée par certains dirigeants européens⁴⁰. L'intégration européenne implique des abandons de souveraineté au profit des organes supranationaux de l'UE. Ces renoncements sont mal admis dans les Etats baltes où l'usage de ces fonctions régaliennes est très récent. Bien qu'acceptée comme indispensable, et conscient des bénéfices apportés, l'intégration européenne est douloureusement ressentie dans la population, où tout abandon de fonctions régaliennes est considérée comme une perte d'indépendance, alors que cette dernière a été chèrement acquise.

La notification européenne de la fermeture de la centrale nucléaire d'Ignalina procède de ce ressentiment. Source d'autonomie énergétique et de revenus⁴¹ la centrale sera néanmoins fermée à l'horizon 2009 sur injonction de l'Union européenne. En effet, cette centrale, construite sur le modèle de celle de Tchernobyl à partir de 1974, est considérée par l'UE comme potentiellement dangereuse, alors qu'elle est perçue par la population lituanienne comme relevant du patrimoine national et comme symbole de l'autonomie nationale. De plus, sa fermeture⁴² conduirait à renforcer la déjà lourde dépendance énergétique vis-à-vis de la Russie ; à cet égard « les épisodes gaziers » ukrainien et biélorusse de 2006 et 2007 semblent peu rassurants, et sont propices à réveiller de vieux cauchemars.

A quoi faut-il s'attendre de la part des Etats baltes trois années après leur admission dans l'Union européenne? A la lecture des réactions épidermiques des responsables politiques, il semble évident que l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, en raison de leurs expériences passées, restent fortement

³⁹ Entretien avec Madame Susane Nies, à Paris, le 12 mars 2007.

⁴⁰ Lors du sommet extraordinaire des Quinze sur l'Irak, le 17 février 2003, le Président de la République Jacques Chirac avait déclaré que les Etats est européens avaient « manqué une occasion de se taire [...] Entrer dans l'Union européenne, ça suppose tout de même un minimum de concertation. Si, sur le premier sujet difficile, on se met à donner son point de vue indépendamment de toute concertation avec l'ensemble dans lequel on veut entrer, alors ce n'est pas un comportement très responsable. En tout cas, ce n'est pas très bien élevé ». In « Les pays candidats au centre de la bataille », *Le Figaro*, 19 février 2003.

⁴¹ La centrale fournit 80% de l'électricité à la Lituanie. 30% de la production est exportée, essentiellement vers la Lettonie et l'Estonie. La fermeture de la centrale, au-delà des coûts exorbitants de démantèlement pris partiellement en charge par l'Union européenne, risque de mettre au chômage la quasi-totalité des habitants de la ville de Visaginas. GRIFFANTE Andrea, « La Lituanie, entre nucléaire et quête d'indépendance », *Regard sur l'Est*, 01 avril 2006, http://www.regard-est.com/home/breve_contenu.php?id=601

⁴² Sous réserve de financement, la construction d'une nouvelle centrale nucléaire est prévue en 2015. In « Varsovie bloque l'accord Union européenne – Russie sur l'énergie », *Le Figaro*, 14 novembre 2006.

attachées à leur souveraineté retrouvée. La peur d'une dilution de leurs identités dans un ensemble plus vaste, celle de se retrouver dominés par des plus grands pays, ne les inciteront sûrement pas à renforcer la coopération politique avec les instances bruxelloises. Comme l'explique le metteur en scène lituanien Eimuntas Nekrosius : « A l'époque soviétique, nous étions déjà membres d'une grande Union. Dans leurs discours, les officiels parlaient d'amitié éternelle et nous étions tous assis derrière la même table [...] Mais ils sont partis et la fête s'est terminée d'un coup. Aujourd'hui nous avons rejoint l'Europe, une autre grande Union [...] Une joie inexplicable a poussé les peuples à l'adhésion. Cette joie me fait craindre des lendemains de fête difficiles.»⁴³ Dès lors, on peut raisonnablement penser que le cœur de l'ambition européenne des pays baltes reste économique. Leur priorité sera donc d'harmoniser leurs budgets avec ceux des autres Etats membres. Les fonds structurels contribueront à homogénéiser les niveaux économiques et les fortes disparités régionales, même si le réveil peut être parfois douloureux. Ainsi, les conséquences de la Politique Agricole Commune (PAC) sont parfois funestes : les règles sanitaires strictes, notamment dans le secteur laitier qui représente un quart des revenus agricoles de la Lettonie, ne peuvent être respectées par les petits producteurs. En les obligeant *de facto* à se regrouper en coopératives, la PAC heurte les paysans lettons dont la plupart ont dû subir la collectivisation forcée de l'époque soviétique⁴⁴.

3. LE REJET DE LA RUSSIE

Les relations entre les Etats baltes et la Russie ont toujours été conflictuelles depuis l'indépendance des Etats baltes, car leurs intérêts étaient contradictoires. Alors que les premiers adoptaient une démarche identitaire construite autour de la négation de tout ce qui pouvait, de près ou de loin, rappeler l'ancien oppresseur, les seconds considéraient que l'« espace balte » appartient à leur zone d'influence naturelle. Cette friction prend une acuité d'autant plus grande que les minorités d'origine russes et russophones sont importantes au sein des populations baltes. L'instrumentalisation à des fins politiques ou nationales des problèmes, en particulier d'origine ethnique, devenus à la fois enjeu et outil, tend inévitablement les relations entre les Etats baltes et la Russie. Le risque d'une construction identitaire fondée sur la négation de l'autre est d'autant plus grand que les Etats baltes et la Russie sont « condamnés » à vivre ensemble du fait des réalités géographiques, humaines, économiques et géopolitiques.

⁴³ SAINT EXUPERY Patrick, « Les Litvaniens du désabusement à l'espoir », *Le Figaro*, 29 juillet 2004.

⁴⁴ BAYOU Céline, « Lettonie 2003 – 2004, une fête un peu gâchée », *Le Courrier des Pays de l'Est*, n°1044, juillet août 2004.

3.1. *Tout rejeter en bloc*

L'accession à l'indépendance a été l'occasion pour les populations baltes d'exprimer librement leur dénigrement de tout ce qui se rapportait au système soviétique ou d'une manière générale tout ce qui avait trait à la Russie ou à la culture russe. La définition identitaire passe par le rejet en bloc du passé proche, c'est-à-dire soviétique, quitte à sublimer voire transformer la réalité historique de la première indépendance.

Ainsi, la langue russe qui constituait la *lingua franca* du temps de l'occupation soviétique⁴⁵, est peu à peu abandonnée au profit bien sûr des langues vernaculaires, mais aussi, nécessité des temps et de la mondialisation, au profit de l'anglais et des langues scandinaves. La construction identitaire passe par l'usage des langues locales et comme le nombre de locuteurs est, à la mesure des populations, modeste, il était nécessaire d'imposer des politiques fortes en matière linguistique, ce qui n'est pas allé sans créer des problèmes. En effet, l'abandon brusque du russe en tant que langue officielle au profit de langues peu pratiquées génère des problèmes de communication, au niveau des échanges entre les Etats baltes et la Russie, mais aussi et surtout au sein des populations elles-mêmes puisque la population d'origine russophone et les générations anciennes d'origine balte ont toujours eu le russe comme langue d'usage.

Ce rejet de tout ce qui représente la Russie et sa culture s'exprime par l'acronyme VV, *Vene Värk*, ce qui signifie « machin russe », représentant tout ce qui ne sert à rien ou ne fonctionne pas⁴⁶. Ainsi était affublée d'un tel sobriquet l'armée russe, ex Armée rouge, qui est restée dans les Etats baltes bien après l'indépendance, jusqu'en 1994 pour la Lituanie et l'Estonie et 1998 pour la Lettonie. La présence de l'armée russe dans les trois pays était un point de fixation important pour les jeunes Etats, car au-delà de la menace réelle ou supposée qu'elle représentait pour l'indépendance récente, elle portait en elle, au quotidien, l'image de l'oppression subie pendant plus de cinquante ans et la réalité d'un passé qu'il fallait à tout prix oublier. Pour les Baltes, « la Seconde Guerre mondiale ne s'est véritablement achevée qu'avec la chute du mur de Berlin et le retrait des troupes militaires des pays baltes. »⁴⁷ Ce dénigrement s'exprime dans toutes les strates de la population et est une constante dans la culture balte. On le retrouve au travers des chants, où l'humour n'est jamais absent, mais aussi dans les discours politiques, où les rodomontades vis-à-vis du voisin Russe peuvent paraître souvent exagérées et agressives.

⁴⁵ La pratique de la langue russe est le résultat d'une politique mise en place à la fin des années 50 qui imposait l'usage du Russe, dans l'ensemble du système éducatif, dès le jardin d'enfant. L'usage du Russe était cependant moins courant en Lituanie, où le poids de l'immigration d'origine russe était moins fort.

⁴⁶ NIES Susanne, Les Etats baltes, une longue dissidence, p. 53, op. cit.

⁴⁷ Discours de Madame Sandra Kalniete à l'European Policy Center, à Bruxelles, le 28 février 2003.

3.2. Frontières

Si l'indépendance des trois pays baltes fut reconnue par la Russie, il n'en demeure pas moins que des différends frontaliers persistent et empoisonnent les relations entre les Etats baltes et la Russie. Point de fixation entre la Russie et les Etats baltes, la question des frontières est un « baromètre » qui permet de mesurer les relations balto-russes. Un accord a déjà été trouvé avec la Lituanie, mais pas encore avec ses voisins. La politique officielle de l'Estonie entre 1991 et 1994 appelait à une restauration totale de l'indépendance, incluant les frontières établies par le traité de Tartu de 1920. Ce n'est qu'en décembre 1994, lorsque le gouvernement estonien renonça à toute ambition de récupérer ses territoires orientaux et, en novembre 1996, lorsqu'il abandonna la référence au traité de Tartu que les relations se normalisèrent. La Russie a notifié à la Lettonie, au cours de l'été 1998, que les progrès dans les discussions sur un accord frontalier étaient liés à la décision d'amender la loi sur la citoyenneté, concernant les populations russophones, selon les recommandations de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe ⁴⁸(OSCE), et à l'abandon à toute référence au traité de Riga de 1921. Mais l'adoption des amendements demandés n'a entraîné aucune avancée dans les discussions sur les frontières. La situation semble gelée pour la Lettonie ⁴⁹, alors que des progrès ont été réalisés en mars 1999 pour l'Estonie, avec le début d'une négociation d'un accord frontalier. L'irrédentisme letton s'exprime par des décisions qui ne facilitent pas le règlement des différends : ainsi un radar de surveillance a été installé par Riga à l'est de la Lettonie en novembre 2003. Il est dédié à la surveillance des territoires russes, sur un rayon de 450 Km au-delà de la frontière.

Si les problèmes frontaliers ont été mis sous silence durant la période d'intégration européenne, ils reviennent désormais de façon récurrente dans les relations balto-russes. Essentiel du côté russe, car la question des frontières est un outil qui permet de moduler les relations, le litige relatif aux frontières est fondamental du côté balte car il est un des piliers de la conscience collective balte ⁵⁰. De plus, les revendications territoriales sont désormais plus faciles à exprimer que d'aucuns s'accordent à penser que la Russie ne représente plus à présent une menace militaire à l'encontre de l'intégrité des trois Etats.

⁴⁸ La mission de l'OSCE s'est achevée en Lettonie le 31 décembre 2001. Source : <http://www.osce.org/item/15727.html>

⁴⁹ Des récents problèmes viennent de voir le jour. La signature définitive du traité de reconnaissance des frontières qui devait être signé entre la Lettonie et la Russie fin mars 2007, a été repoussé à une date non définie par le ministre des Affaires étrangères russe : « It's a well known fact that the Latvian government's interpreting declaration adopted in April 2005, wich in essence provided for lodging territoorial claims against Russia, was the main obstacle to signing treaty ». Déclaration du service de presse du ministère des Affaires étrangères russe du 09 mars 2007. Source : Interfax-AVN

⁵⁰ La Lettonie réclame notamment la région des Abrènes, qui faisait partie du territoire lors de la première indépendance et qui est un haut lieu de la conscience historique lettone.

TROISIEME PARTIE : LA QUÊTE D'UNE VOIE SINGULIERE

Les Etats baltes ont avancé globalement ensemble dans la première décennie qui a suivi la deuxième indépendance. Rompre les ponts avec la Russie, intégrer les structures sub-régionales et régionales, afin d'asseoir leur souveraineté, ces démarches nécessitaient une action collective pour avoir une garantie de succès. Pour autant, cette étape franchie, les Baltes préfèrent mettre en valeur ce qui les différencie et gardent sous le boisseau une communauté de destin, pourtant réelle, pour affirmer leurs différences qui sont loin d'être négligeables. La définition identitaire procède de cette différenciation qui est aussi structurée par la construction même des pays, de leur position géographique, qui modèle les réalités culturelles, géopolitiques ou économiques, et par les populations qui les composent.

1. UNE IDENTITE BALTE OU DES IDENTITES DES ETATS BALTES ?

1.1. Une attitude différenciée face à la Russie

Les relations entre les Etats baltes et la Russie connaissent des améliorations certaines depuis les indépendances. Chaque Etat développe avec son voisin des rapports singuliers où se confrontent construction identitaire, réalités économiques et problèmes intérieurs. En particulier, l'énergie n'a pas cessé, depuis 1991, de constituer un enjeu considérable dans les relations russo-baltes. La Russie voit dans les ports baltes une voie de sortie idéale pour ses hydrocarbures, tandis que les Etats baltes importent pétrole et gaz russes pour leur consommation propre et pour les revenus qu'ils tirent du transit.

Activisme estonien

L'Estonie est le partenaire balte le plus difficile pour la Russie, où le discours identitaire est omniprésent. Les dirigeants politiques estoniens, souvent très jeunes⁵¹, n'ont jamais ménagé leurs critiques vis-à-vis de Moscou, qui prennent souvent un caractère émotionnel intense. Ainsi, au printemps 1995, des parlementaires estoniens publièrent un communiqué de soutien à la Tchétchénie sécessionniste. De même, le 23 novembre 2003, une vive polémique a entaché les relations russo-estoniennes, née de l'érection d'un monument à la mémoire des combattants pour la

⁵¹ Un ministre du gouvernement actuel est âgé de moins de 30ans.

restauration de l'Etat estonien durant la Seconde Guerre mondiale⁵². L'Estonie, qui a très rapidement orienté son économie dans une voie ultra libérale, en obtenant des taux de croissance à deux chiffres, est tournée vers la région nordique, en privilégiant le secteur des nouvelles technologies⁵³. Sa relation avec la Russie, moins corrélée aux échanges commerciaux que ses voisines baltes, est donc plus décomplexée.

Ambivalence lettone

La politique lettone, plus réactive, s'explique notamment par la composition démographique du pays qui inclut notamment une majorité de Lettons d'origine russe à Riga et par les relations économiques qui lient les deux Etats. La Lettonie, « route baltique »⁵⁴ entre l'Europe et la Russie, a développé un important secteur bancaire et de transit, et les flux financiers comme d'hydrocarbures entre les deux pays sont intenses. Ces activités « d'interface » permettent à la Lettonie d'obtenir des taux de croissance record en Europe de 10,5%⁵⁵ (année 2005). La Russie détient des parts substantielles de l'économie lettone : ainsi la société Latvijas Gaze qui contrôle 100% de l'importation, du transport et de la commercialisation des hydrocarbures passant par la Lettonie, est détenue à 38% par Gazprom⁵⁶. Cette nouvelle domination russe, économique et énergétique cette fois-ci, comporte un risque important de *dutch disease*⁵⁷, car le secteur est très fragile et volatil et surtout il n'y a pas de réinvestissement de « l'argent de l'énergie »⁵⁸ ; de plus elle place la Lettonie sous le risque du chantage énergétique.

Les relations russo-lettonnes sont donc loin d'être harmonieuses, et ont connu une brusque aggravation en 1998, lorsque la Russie a menacé de prendre des sanctions économiques⁵⁹ en réaction à plusieurs événements qui se sont déroulés en Lettonie : brutalités policières envers une manifestation où se trouvaient des retraités militaires russes vivant en Lettonie, défilé de vétérans SS lettons dans lequel a pris part un commandant de l'armée lettone. De plus, les prises de position de l'emblématique Présidente de Lettonie, Madame Vaira Vīķe-Freiberga⁶⁰, haute figure de l'indépendance lettone sont souvent l'objet de vives tensions entre les deux pays. S'il existe

⁵² Même si les discours prononcés à cette occasion ont insisté sur le fait que ce monument est destiné à honorer la mémoire de tous ceux qui ont combattu pour l'Estonie, quel que soit l'uniforme qu'ils portaient, et ont condamné les crimes des occupations nazies comme communistes, la Russie a violemment réagi en critiquant la place honorable donnée à l'Allemagne hitlérienne par l'Estonie.

⁵³ Le logiciel Skype qui révolutionne aujourd'hui le monde des télécommunications a été conçu à Tallin.

⁵⁴ Les trois ports principaux de la Lettonie, Riga, Ventpils et Liepaja sont libres de glace toute l'année.

⁵⁵ Ce taux de croissance est cependant à mettre en perspective avec le taux d'inflation de 6,7% pour la même période.

⁵⁶ Source : www.gasandoil.com, chiffre 2003.

⁵⁷ Le *dutch disease* (mal hollandais) est un phénomène économique par lequel la mise en valeur d'une ressource naturelle peut avoir un effet de désindustrialisation sur le reste de l'économie et ne contribue pas à l'amélioration des conditions de vie de la population dans son ensemble. Il est apparu pour la première fois aux Pays-Bas dans les années 1970 suite à la découverte d'un important gisement de gaz naturel.

⁵⁸ Entretien avec Susanne Nies, à Paris, le 12 mars 2007.

⁵⁹ Depuis avril 2002, le port de Ventspils fait l'objet d'un boycott total de la part de Transneft, qui détient en Russie le monopole sur les oléoducs. Les raisons en sont essentiellement politiques.

⁶⁰ Madame Vaira Vīķe-Freiberga, a vécu au Canada, dont elle possédait la nationalité jusqu'à l'indépendance de la Lettonie. Elle a dû renoncer à la nationalité canadienne pour accéder à la Présidence de la République. Elle est par ailleurs une spécialiste reconnue des dāinas lettons.

pourtant une volonté pragmatique de composer avec la Russie, de nombreux dossiers restent en suspens⁶¹ et semblent insolubles comme les différends frontaliers, sources de ressentiment national profond.

Pragmatisme lituanien

La politique lituanienne vis-à-vis de la Russie se place sous le signe du pragmatisme. La situation des minorités au sein de la Lituanie étant un sujet moins sensible que dans les autres Etats baltes, la Lituanie développe des relations plus harmonieuses avec la Russie. De plus, l'Etat prétend à un rôle de puissance régionale, en tant que pont entre l'Europe et les pays restés à ses marches comme l'Ukraine⁶² ou la Biélorussie. Alors que la Lituanie exige des compensations pour les dommages causés par l'occupation soviétique, elle considère en même temps la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine comme des partenaires potentiels de coopération. Susanne Nies estime que : « à la différence de la Pologne, la Lituanie ne fait pas peur »⁶³. Ce pays se pose ainsi en acteur incontournable en Europe centrale et diffuse par effet « d'osmose », du fait de sa proximité géographique, son expérience de pays qui a réussi sa transition, notamment vers la Biélorussie. Son influence s'étend aussi au-delà de sa zone naturelle, puisque des liens de coopération ont été noués avec la Georgie depuis 2003, suite à la « Révolution des roses ». Préoccupés par la menace écologique mais aussi sociale (immigration, trafics et mafias) constituée par l'enclave russe de Kaliningrad, les dirigeants lituaniens adoptent une politique plus conciliante et entendent favoriser le dialogue et la recherche d'objectifs communs avec la Russie⁶⁴. Le projet russo-allemand de gazoduc passant sous la mer Baltique et privant la Lituanie de revenus liés au transit constitue cependant une source d'inquiétude, alors que le pays souhaite ardemment rejoindre le plus rapidement possible la zone euro. Pourtant, « la menace russe » n'est plus un thème porteur, comme cela l'a été démontré lors des élections législatives lituaniennes de 2000 : le discours du parti conservateur lituanien de Vytautas Landsbergis sur la menace de l'impérialisme russe a été vivement critiqué et lui a valu un échec cuisant⁶⁵.

⁶¹ La récupération des anciens locaux de la légation de Lettonie en France, annexés par l'Allemagne en 1940 puis donnés à l'ex-URSS vient de trouver un aboutissement le 24 février 2007. Ce dossier faisait partie des nombreux contentieux entre la Lettonie et la Russie.

⁶² La Lituanie a notamment joué un rôle positif de médiateur durant la « Révolution orange » de 2004.

⁶³ La Lituanie jouait déjà un rôle de contrôle de la Pologne, au XIX^{ème} siècle, du temps du Tsar. Entretien avec Susanne Nies, Paris, le 12 mars 2007.

⁶⁴ En particulier dans le cadre de l'octroi de visas de transit entre Kaliningrad et la Russie.

⁶⁵ Le parti de l'ancien président (Union de la patrie – Conservateurs) n'a obtenu que 8,5% aux élections législatives.

Source : <http://www.robert-schuman.eu/oeo/lituanie/legislatives/default.htm>

1.2. Développer une identité singulière par la culture.

Traditions

Le rôle central de la chanson folklorique lettone dans la vie des Lettons, a été perçu depuis longtemps comme étant un des éléments particuliers de la culture lettone. La Lettonie compte des centaines de milliers de chants traditionnels appelés *dainas*⁶⁶. Ils constituent un véritable savoir-faire vocal et ancestral et sont consubstantiels de l'identité et de la pensée lettone. Pendant l'occupation soviétique, les *dainas* ont permis de garder vivants les idéaux d'indépendance et de liberté et le chant choral, symbole de la nation, a joué un rôle déterminant dans le réveil national. « Pour les Lettons, les *dainas* sont plus qu'une tradition littéraire. Elles incarnent leur héritage culturel, provenant des ancêtres, que l'histoire a privé de formes d'expression plus tangibles. Ces chansons forment ainsi le centre de l'identité lettone et le chant est l'une des qualités permettant d'identifier les Lettons.»⁶⁷

De même, en Estonie⁶⁸, le chant et la musique sont l'objet de référents identitaires derrière lesquels se retrouve la nation. Des compositeurs estoniens, tels Arvo Pärt ou Erkki-Sven Tüür, ainsi que des chefs d'orchestre comme Neeme Järvi ou Tõnu Kaljuste, ont non seulement une renommée mondiale mais aussi font l'objet d'un véritable culte dans la population estonienne.⁶⁹

Modernité

Valoriser la création artistique nationale, ancienne et contemporaine, apparaît comme un impératif pour les trois pays baltes. C'est un véritable retour au *tautas atmoda*⁷⁰ (le réveil du peuple) du XIX^{ème} siècle, où tout ce qui participe à l'expression de la conscience nationale est systématiquement mis en avant⁷¹. L'Estonie a effectué un profond bouleversement architectural dans ses grandes villes, notamment à Tartu, de façon à gommer l'architecture communiste. Un vaste mouvement de construction de musées a été entamé, dont le Kumu, musée des Beaux-arts de Tallin, est le symbole. Lieux d'exposition permanente, ces musées ont pour vocation de repositionner les Etats baltes sur la carte des lieux de création artistique européens. Ainsi, Vilnius

⁶⁶ Plus d'un million de textes et trente mille mélodies ont été identifiés, abondance reflétée dans cette *daina*:

J'ai trois mesures de chansons

Dans ma houblonnière.

Il m'a fallu trois années pour chanter

Ce qu'une seule contenait.

⁶⁷ VIKE-FREIBERGA Vaira, Revue des Etudes Baltes, 1975.

⁶⁸ Ce phénomène culturel, qui a traversé les siècles, est absent en Lituanie où la culture polonaise est plus prégnante.

⁶⁹ Portail européen de la culture, http://ec.europa.eu/culture/portal/sites/members/estonia_fr.htm

⁷⁰ Mouvement romantique de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

⁷¹ Entretien avec Susanne Nies, Paris, le 12 mars 2007.

sera déclarée capitale culturelle européenne en 2009⁷². La culture, expression de l'identité, est aussi un enjeu économique. La Lituanie est devenue une destination attractive pour l'industrie internationale du cinéma, ce qui lui permet de financer nombre de productions locales, essentielles pour promouvoir l'esprit lituanien.

Le patrimoine culturel, s'il est toujours valorisé, en tant que mémoire de l'identité et filiation de la culture moderne balte, n'en est pas moins fragile. Il en est de même en ce qui concerne l'offre culturelle plus populaire, qui rentre en confrontation avec les influences extérieures et en particulier russes. Ainsi, alors que la culture russe est estimée peu valorisante, notamment par les élites qui tendent parfois à confondre héritage russe et héritage soviétique, elle s'impose dans le divertissement par le biais des offres satellitaires où les chaînes russes sont toujours présentes en nombre⁷³.

La culture est un outil de lutte et d'affirmation de l'identité nationale d'autant plus important que le sentiment d'appartenance à une nation est fragilisé par la composition particulièrement hétérogène des populations et l'existence de communautés, notamment d'origine russophone.

2. LE PROBLEME ETHNIQUE

2.1. Démographie

La conscience identitaire des pays baltes s'explique, en partie, par la situation démographique des Etats. Les trois pays ont connus au travers de leur courte histoire non pas des flux de population mais des apports brutaux comme des pertes massives. Ainsi, le départ des Baltes allemands au début de la Seconde Guerre mondiale, la disparition de la population juive comme les déportations massives de population d'origine balte dans les autres territoires de l'ex-URSS ou l'immigration russe ont considérablement bouleversé les fragiles équilibres démographiques qui s'inscrivent généralement sur des temps longs. Ces modifications brutales de la composition des populations sont à mettre en perspective avec la relative faiblesse de la population des trois Etats⁷⁴, d'autant que la répartition géographique des minorités n'est pas harmonieuse⁷⁵. A cette faiblesse de la population en volume global vient se rajouter la faiblesse des taux de natalité et l'émigration

⁷² Décision du Conseil européen du 26 mai 2005, <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l29005.htm>

⁷³ BACHARACH François, « La Lettonie et le monde russe. Un creuset culturel spécifique dans l'espace européen », *Le courrier des pays de l'Est*, n°1058, novembre-décembre 2006.

⁷⁴ La Lituanie est le pays le plus peuplé avec 3,491M d'habitants (2001). La Lettonie comprend 2,32M d'habitants (2002). L'Estonie est le pays le moins peuplé avec 1,351M d'habitants (2005). Source : département des statistiques : <http://www.std.lt/>

⁷⁵ Les Lettons d'origine se concentrent majoritairement dans les campagnes et dans les petites villes des provinces du Vidzeme au nord et du Kurzeme à l'ouest, ainsi que dans les environs de Riga. La plupart des russophones vivent à Riga (où ils sont quasi majoritaires) et dans les autres grandes villes, ainsi que dans la province du Latgale à l'est du pays. Source, Conseil de Naturalisation de Lettonie : <http://www.np.gov.lv/index.php?en>

importante depuis l'intégration européenne de jeunes Baltes, particulièrement en Estonie, attirés par les salaires attractifs de l'Europe occidentale, qui font que les trois Etats non seulement ne renouvellent pas leur population, mais au contraire voit cette dernière diminuer⁷⁶. Le problème démographique a un impact majeur sur les identités nationales, dans la mesure où l'immigration devient nécessaire sous peine d'extinction avec le risque que la conscience nationale portée par les Baltes d'origine, déjà en nombre faible, se dilue de façon inexorable. Ce risque est d'autant plus aggravé que l'immigration, ancienne ou récente n'augmente pas de façon importante le nombre de locuteurs, réduit à la population d'origine résidente⁷⁷. L'immigration, essentiellement d'origine russophone et pour sa majeure partie antérieure à l'indépendance est donc nécessaire, avec le risque, au mieux, d'asphyxier l'identité balte, au mieux de la transformer.

2.2. Citoyennetés

La présence importante de minorités, au sein des Etats baltes lors de l'indépendance a généré un problème majeur au regard de la notion d'identité. En effet, comment intégrer des minorités russophones⁷⁸, là où le terme de minorité n'a plus de sens car pouvant représenter jusqu'à 35% de la population résidente ? Ces populations issues de la période soviétique⁷⁹ provenaient soit des multiples transferts de populations de l'époque stalinienne dus notamment à la répartition industrielle de l'économie soviétique, soit des militaires en activité ou retraités (la vie dans les républiques soviétiques baltes était moins mauvaise que dans le reste de l'Empire) particulièrement nombreux du fait de la proximité avec la frontière occidentale. Installés depuis de nombreuses décennies, ces populations se sont retrouvées, du jour au lendemain, étrangères dans leur propre pays. Non baltes car elles ne partageaient ni la langue ni la culture, elles n'étaient pas plus soviétiques, l'Union soviétique ayant disparue. Les jeunes générations n'avaient connues que la région balte, leur patrie, et peu leur importait les raisons qui avaient amené leurs familles sur place ; elles n'envisageaient pas un retour vers les régions originelles. La perspective de l'adhésion à l'Union européenne, accentuant les disparités économiques et donc sociales entre les Etats baltes et leurs voisins, et à l'OTAN, donnant aux Etats baltes un environnement sécuritaire inexistant ailleurs⁸⁰, non seulement ne favorisait pas un retour mais au contraire accentuait une

⁷⁶ Le taux de natalité est de 1,8 par femme pour la Lettonie et de 1,2 pour l'Estonie. Source cf. lien Internet de la note ⁷⁵.

⁷⁷ Mise à part la diaspora, dont la plus grande partie est revenue aux pays avec les accessions à l'indépendance, il n'y a pas de « lettophonie » ou de « lituanophonie », par absence de locuteurs, qui pourraient faire rayonner la culture et donc l'identité à l'extérieur des frontières, au travers d'une politique active.

⁷⁸ On entend par russophone, les personnes issues de l'ex-URSS ayant le russe pour langue d'usage. Elles peuvent être d'origine Russe, Biélorusse ou Ukrainienne.

⁷⁹ La population russophone de Lettonie a quintuplé entre 1944 et 1991, alors que la population d'origine lettone n'a pas retrouvé son niveau d'avant la Seconde Guerre mondiale.

⁸⁰ La criminalité est particulièrement importante en Biélorussie, Ukraine voire Russie. L'immigration russophone a eu par ailleurs pour effet d'importer la criminalité dans les Etats baltes (notamment en Lettonie), où le phénomène est inquiétant.

nouvelle pression migratoire, un peu mieux contrôlée depuis l'intégration européenne⁸¹. Les populations autochtones étaient peu disposées à accueillir les minorités allogènes car elles étaient l'image de l'oppression soviétique défunte et de ce fait elles renforçaient la conscience ethnique; elles avaient en outre bénéficié d'un traitement favorisé (accès à un système éducatif privilégié, en langue russe, rémunérations plus importantes). Ainsi, la minorité russophone représente 35% de la population lettone, 33% de l'estonienne et seulement 11% de la lituanienne (qui comprend par ailleurs 7% de minorité polonaise). Le traitement politique et l'intégration de ces minorités ont été différents suivant les pays, donnant naissance à divers statuts, dont le « kafkaïen » état de « non citoyen ». Pour autant, chaque Etat balte a su trouver une solution politique acceptable, en ayant le souci de l'intégration culturelle des minorités.

2.3. Politique nationale et conscience identitaire

La relative homogénéité de la population lituanienne⁸² a facilité l'édification d'une loi en 1989⁸³ qui accorde à tous résidents du pays la citoyenneté, quelle que soit leur origine ethnique. Cette loi garantit également le respect de leur intégrité culturelle et de leur droit d'expression.

La Lettonie et l'Estonie ont, en raison des fortes minorités constitutives de la population, optés pour des politiques de naturalisation discriminatoire et par quotas. La législation estonienne précisait en 1992 que seuls les ressortissants liés directement ou par parenté à des citoyens d'avant 1940 pouvaient prétendre obtenir la citoyenneté. Les autres résidents pouvaient demander la naturalisation sous réserve de satisfaire à certains critères⁸⁴. La Lettonie adoptait dès 1994 une législation équivalente⁸⁵ assortie d'un quota⁸⁶. La conséquence de ces lois fût immédiate : fin 1995, 30% des habitants de la Lettonie ne disposait d'aucune nationalité, devenant ainsi des « non citoyens⁸⁷ ». Les « non citoyens » sont le plus souvent des gens âgés, qui ont eu du mal à accepter la disparition de l'Union soviétique et les grands changements politiques qui y furent associés. Pourtant, au cours de la décennie précédente, cent mille personnes ont choisi la naturalisation en tant que citoyen letton⁸⁸. Le processus s'est d'ailleurs particulièrement accéléré, surtout depuis

⁸¹ NIES Susanne, *Les Etats baltes une longue dissidence*, op. cit.

⁸² Cette homogénéité est due au fait que la région avait été peu industrialisée durant l'époque soviétique et que les élites communistes locales, d'origine lituanienne, avaient toujours résistées aux mouvements migratoires venant de Moscou. De plus l'importance de la population (3,45M d'habitants) permet de mieux absorber les éventuels flux migratoires.

⁸³ Amendée en 1991 et 1997, elle est désormais plus restrictive.

⁸⁴ Résidence d'au moins deux ans, maîtrise de la langue, connaissance historique du pays et serment solennel à la Constitution.

⁸⁵ Présence sur le territoire d'au moins 10 ans, test linguistique.

⁸⁶ Supprimé depuis, sous la pression internationale.

⁸⁷ Les « non citoyens » ont des droits limités : pas de droit de vote, interdiction d'être propriétaire. Les allocations, comme les retraites sont moins importantes. Les bourses d'étude sont inaccessibles et les voyages à l'étranger quasi impossible. In NIES Susanne, *Les Etats baltes, une longue dissidence*, op. cit.

⁸⁸ En 2006, bien que le nombre des naturalisations n'ait cessé d'augmenter (1000 en 1995, 3000 par an jusqu'en 2000, 13000 par an depuis 2000 après la libéralisation du processus de naturalisation), environ 20% des habitants de la Lettonie sont toujours des non citoyens. Les proportions sont identiques en Estonie.

l'accession du pays à l'Union européenne. La Lettonie a actuellement un des taux de naturalisation les plus élevés des pays de l'UE: près de 1% de la population reçoit sa naturalisation chaque année. L'intégration massive de minorités allogènes et la présence importante de « non citoyens » ne satisfaisant pas aux conditions exigées génèrent des tensions politiques qui persistent sur la question de l'accès à la citoyenneté et des droits civiques et éducatifs. Pourtant ces mesures discriminatoires sont atténuées par des actions en faveur des minorités. Ainsi, l'Estonie a adopté une loi sur l'autonomie culturelle, garantissant aux différentes ethnies vivant dans le pays le droit de sauvegarder et de développer leurs cultures nationales. Après une première décennie consacrée à la consolidation de la construction identitaire, les Etats baltes se dirigent vers une politique d'ouverture aux autres et d'abord au sein de leurs propres populations. Cependant, le code de la nationalité et la loi sur les étrangers restent les clés de voûte de la reconstruction des identités nationales. Ils soulèvent des passions car se pose le problème de l'intégration des minorités, en particulier russophones. Leur degré d'intégration est limité par une certaine réticence à apprendre les langues et le champ scolaire constitue le point de tension⁸⁹ actuel entre les gouvernements et les russophones. Cependant, l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie semblent s'acheminer, au travers des nombreuses mesures prises en faveur des minorités et des politiques désormais plus libérales de naturalisation, vers une société multiculturelle. Les pays baltes ont atteint un niveau de maturité tel que la reconnaissance de la diversité culturelle, linguistique et ethnique semble désormais compatible avec la consolidation des identités nationales des trois pays. Ils retrouvent ainsi, avec ce travail d'intégration intérieur et avec leur sensibilité nationale intrinsèque, leur rôle naturel et retrouvé de passerelle entre deux mondes : l'Europe et la Russie.

⁸⁹ En Lettonie, la politique éducative officielle tente d'imposer le Letton comme langue principale d'enseignement dans les écoles russophones afin d'en faire le ciment unificateur de la nation. L'été 2006 a été marqué par d'importantes manifestations de « non citoyens » à Riga.

CONCLUSION

Estonie, Lettonie et Lituanie. Les nommer, c'est presque déjà les confondre.

Ces trois pays n'ont bien souvent qu'une appellation unique : les Etats baltes. Certes, tous trois bordent la mer Baltique, au nord-est du continent européen. Certes, tous trois sont des anciennes républiques soviétiques et font partie depuis le 01 mai 2004 de l'Union européenne. Mais cette dénomination unique représente un danger : celui que, dans les esprits, ces trois Etats n'existent pas distinctement les uns des autres, alors que leurs singularités, à commencer par leur démarche identitaire, sont bien réelles.

Lorsque la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie s'engagèrent sur le chemin de l'indépendance, il était évident que ces entités nées de la désintégration de l'Union soviétique n'auraient pu survivre isolées ; pour réussir elles devaient avancer ensemble.

En l'espace de quinze années, les trois Etats baltes ont réussi à asseoir leur indépendance et à reconstruire une identité qui n'avait jamais été oubliée, malgré des siècles d'occupation et des décennies d'oppression.

Cette reconstruction procédait par un processus de coopération puis d'intégration dans un ensemble plus vaste, tout en passant par un travail d'introspection et d'assimilation, renouant avec le concept d'Ernest Renan pour qui la nation est « la volonté des peuples de vivre ensemble ». Parallèlement, il était essentiel que chaque Etat adopte une voie personnelle, propre à la diversité de chaque nation.

En passant de « l'ouest de l'Est à l'est de l'Ouest », les Etats baltes retrouvent un rôle qui leur est naturellement dévolu mais qui leur avait fait défaut durant l'entre deux guerres : celui de passerelle entre l'Europe et la Russie. En 1921, le Président du Conseil letton, Zigfrids Anna Meierovics s'exprimait ainsi : « Nous voulons être un pont, non pas une barrière entre la Russie et l'Allemagne, comme parmi tous les autres Etats⁹⁰ ! »

Le contexte semble désormais favorable. En ayant réussi leur transition, les Etats baltes sont bien les intermédiaires indispensables vers le grand marché russe. A l'interface entre deux mondes, à l'instar des plaques tectoniques, ils ont réussi à transformer une zone naturelle de friction, en zone de rencontre où les cultures s'enrichissent au contact, tout en restant distinctes.

Forts de leur identité, les Etats baltes aspirent désormais à devenir des pays européens « normaux », c'est-à-dire, des pays qui prospèrent au sein de la diversité européenne, sans avoir besoin de soutien et qui jouent un rôle dans le concert des nations.

⁹⁰ JACOB, Antoine, Les Pays Baltes Indépendances et Intégrations, op. cit.

ANNEXE 1

CARTES



Carte de la région baltique



Les Etats baltes : situation générale



Carte de la Lituanie



Carte de la Lettonie



Carte de l'Estonie

Source : NIES Susanne, *Les pays baltes dans leur environnement : enjeux et perspectives stratégiques*, rapport pour la Délégation aux Affaires Stratégiques, 2003

ANNEXE 2**ULTIMATUM DU GOUVERNEMENT DE L'URSS AU GOUVERNEMENT DE
LETONIE, PRÉSENTÉ LE 16 JUIN 1940**

Le gouvernement soviétique, se fondant sur les faits dont il dispose ainsi que sur les données qui lui ont été communiquées suite à l'échange de vues qui a eu lieu à Moscou entre le Président du Conseil des Commissaires du Peuple de l'URSS, V. Molotov, et le Président du Conseil lituanien des ministres, M. Merkys, considère comme établi que le gouvernement de Lettonie non seulement n'a pas annulé l'alliance avec l'Estonie dirigée contre l'URSS, qui a été conclue dès avant la signature du Pacte d'assistance militaire mutuelle avec l'URSS, mais qu'il l'a encore élargie, en y attirant la Lituanie et s'efforçant d'y faire encore participer la Finlande.

Avant la signature du Pacte soviéto-letton d'assistance mutuelle, en automne 1939, le gouvernement soviétique pouvait encore fermer les yeux sur l'existence d'une telle alliance militaire, bien qu'elle fut en contradiction avec le Pacte de non-agression soviéto-letton conclu précédemment. Mais après la conclusion du Pacte soviéto-letton d'assistance mutuelle, le gouvernement soviétique estime l'existence d'une alliance militaire entre la Lettonie, l'Estonie et la Lituanie dirigée contre l'URSS, non seulement inadmissible et intolérable, mais profondément dangereuse et menaçant la sécurité des frontières de l'URSS.

Le gouvernement soviétique comptait qu'après la conclusion du Pacte soviéto-letton d'assistance mutuelle, la Lettonie se retirerait de l'alliance militaire contractée avec les autres États baltes et que cette alliance militaire serait ainsi liquidée. Mais la Lettonie, ensemble avec les autres États baltes a commencé, au contraire, à animer et à étendre l'alliance militaire précitée, ce dont témoignent des faits comme, la convocation de deux conférences secrètes des trois pays baltes, en décembre 1939 et en mars 1940, ayant pour objet d'échafauder une alliance militaire élargie avec l'Estonie et la Lituanie ; le renforcement des liens des états-majors de la Lettonie, de l'Estonie et de la Lituanie, réalisé en catimini ; la création, en février 1940, d'un organe spécial de l'Entente balte militaire - Revue Baltique éditée en anglais, français et allemand à Tallin, etc.

Tous ces faits témoignent que le gouvernement letton a grossièrement violé le Pacte soviéto-letton d'assistance mutuelle qui interdit aux deux parties de «conclure quelque alliance que ce soit ou de participer à des coalitions dirigées contre l'une des Parties Contractantes» (article IV du traité).

Et dire que cette violation grossière du Pacte soviéto-letton d'assistance mutuelle de la part du gouvernement letton se produit juste au moment où l'Union soviétique mène une politique exceptionnellement bienveillante et, sans conteste, pro lettonne, honorant ponctuellement toutes les dispositions du Pacte soviéto-letton d'assistance mutuelle.

Le gouvernement soviétique estime que pareille situation ne saurait plus être tolérée.
Le gouvernement de l'URSS estime absolument nécessaire et urgent:

1. Qu'il soit formé sans délai en Lettonie un gouvernement apte et prêt à assurer une application honnête des clauses du Pacte soviéto-letton d'assistance mutuelle ;
2. Que soit immédiatement assuré le libre passage à travers le territoire de la Lettonie d'unités militaires soviétiques pour les cantonner dans les centres les plus importants de la Lettonie en nombre suffisant pour assurer la réalisation du Pacte soviéto-letton d'assistance mutuelle et pour prévenir d'éventuels actes de provocation contre la garnison soviétique en Lettonie.

Le gouvernement soviétique considère que la réalisation de ces exigences est la condition sine qua non de l'application honnête et consciencieuse du Pacte soviéto-letton d'assistance mutuelle.

Le gouvernement soviétique attendra la réponse du gouvernement letton jusqu'à 23 heures, le 16 juin. Une fois ce délai expiré, si aucune réponse du gouvernement letton ne nous parvient, l'Union soviétique considérera que les exigences précitées ont été repoussées.

Source : SATKAUSKAS Rytis, *Etats baltes : succession ou identité*, Paris, mémoire de DEA de droit international et organisations internationales, sous la direction du Professeur Brigitte STERN, Université de Paris I Panthéon – Sorbonne, 2000

ANNEXE 3

COMPOSITION ET EVOLUTION DES POPULATIONS EN ESTONIE, LETTONIE ET ESTONIE

LITUANIE :

	1923	1989	1993	1998
Lituanais	69,2%	79,5%	80,6%	81,3%
Russophones	2,9%	11,5%	11,4%	8,4% Russes 1,5% Biélorusses 1% Ukrainiens
Polonais	15,3%	7,3%	7,1%	7% Polonais
Autres	12,6%	1,6%	0,9%	0,8%
Population	2,6 millions	3,67 millions		3,7 millions

LETTONIE :

	1935	1989	1994	1998	2003
Lettons	77%	52%	54,2%	57%	58%
Russophones	12,1%	42%	39,5%	30,2% Russes 4,2% Biélorusses 2,8% Ukrainiens	35%
Polonais	2,3%	2,5%	2,3%	2,5%	
Autres	0,6%	3,5%	4%	1,4% Lituanais 0,6% Juifs 1,3% autres	
Population	1,91 million	2,67 millions	2,67 millions	2,48%	

ESTONIE :

	1934	1989	1994	1998	2006
Estoniens	88,2%	61,5%	66%	64,2%	68,5%
Russophones	8,2%	35,2%	32,8%	28,7% Russes 2,65% Ukrainiens 1,55% Biélorusses	26% Russes 2,1% Ukrainiens 1,2% Biélorusses
Polonais	0,2%	0,2%	0,2%		
Autres	3,6%	3,3%	2%	2,9%	2,2%
Population	1,14 million	1,57 million	1,53 million	1,46 million	1,34 million

Source : Bureaux des statistiques de la Lituanie de la Lettonie et de l'Estonie

- Lituanie : <http://www.stat.gov.lt/en/>
- Lettonie : <http://www.csb.gov.lv/?lng=en>
- Estonie : http://www.mfa.ee/estonia/kat_173/pea_173/999.html

ANNEXE 4

LES DAĪNAS

Les *daïnas* sont l'expression lettone de la poésie et de la pensée lettone. En ce qui concerne la forme et la construction, les *daïnas*, sont en grande majorité des quatrains. Les vers ne riment pas mais ont un rythme chantant très spécifique avec, en général, un appui sur la première syllabe du mot. Comme l'explique Saulcerite Viese, la *daïna* est «une miniature dont les deux premiers vers exposent le problème, le point de départ. Les deux vers suivants offrent, eux, un parallèle poétique, une solution, une issue, une généralisation et un résumé de l'action.». Madame Vaira Vike-Freiberga, Présidente de la République de Lettonie et érudite exégète de la poésie lettone, évoque la poésie japonaise: «beaucoup de textes de *daïnas* sont un peu comme les *koans* du *Zen* japonais: le premier couplet expose quelque chose comme une devinette, ou une énigme, ou simplement un énoncé épigrammatique à méditer. Seule l'addition du second couplet rend possible la solution.»

Voici un exemple de *daïna* (Saule, est un mot féminin, et signifie le soleil, Laima est le destin) :

Un seul soleil, une seule terre,
Mais pas de langue partagée:
J'ai traversé la rivière,
Déjà la langue avait changé.

Chaque matin Saule se lève
Dans un arbre rougeoyant;
Les jeunes messieurs deviennent vieux
A rechercher cet arbre.

Lève-toi, Saule, le matin,
Couche-toi tard le soir,
Le matin pour nous réchauffer,
Le soir par pitié pour nous.

Laima traversait la cour
En conversant avec Dieu:
Cette jeune fille n'a qu'un petit trousseau
Il lui faut donc une vie plus douce.

Que feras-tu, Dieu, tout seul,
Quand nous serons tous morts,
Quand nous serons tous endormis
Sous l'herbe verdoyante ?

Source : site Internet : « Des livres et de la littérature »,
<http://vehesse.free.fr/dotclear/index.php?2006/11/04>

BIBLIOGRAPHIE

Entretien

- Madame Susanne NIES, directrice de recherche à l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques, Paris, le 12 mars 2007

Ouvrages en français

- CARRERE D'ENCAUSSE Hélène, *La gloire des nations ou la fin de l'Empire soviétique*, Paris ; Fayard, 2001
- JACOB Antoine, *Les pays baltes, Indépendances et Intégrations*, Paris ; Alvik, 2004
- KALNIETE Sandra, *En escarpin dans la neige de Sibérie*, Paris ; éditions des Syrtes, 2003
- NIES Susanne, *Les Etats baltes, une longue dissidence*, Paris ; Armand Colin, 2004
- PLASSERAUD Yves, *Les Etats baltes*, Paris ; Montchrestien, 1996
- REY Marie Pierre, *Les Russes*, Paris ; Armand Colin, 2005
- SATKAUSKAS Rytis, *Etats baltes : succession ou identité*, Paris, mémoire de DEA de droit international et organisations internationales, sous la direction du Professeur STERN Brigitte, Université de Paris I Panthéon – Sorbonne, 2000
- TARAND Andres, *L'Estonie : identité et indépendance*, Paris ; L'Harmattan, 2001

Articles de revue en français

- BACHARACH François, « La Lettonie et le monde russe : un creuset culturel spécifique dans l'espace européen », *Le courrier des pays de l'Est*, n°1058, novembre décembre 2006
- BAYOU Céline, « Lettonie 2003 – 2004, une fête un peu gâchée », *Le Courrier des pays de l'Est*, n°1044, juillet août 2004
- GRIFFANTE Andrea, « La Lituanie, entre nucléaire et quête d'indépendance », *Regard sur l'Est*, 01 avril 2006
- HAAB Mare, « L'Estonie et l'Europe », *Les Cahiers de Chaillot*, volume 19, 1995
- VAN HAM Peter, « Les Etats baltes : sécurité et défense après l'indépendance », *Les Cahiers de Chaillot*, volume 19, 1995
- VARVUOLIS Gemedinas, « Sécurité coopérative et politique lituanienne », *Le Courrier des pays de l'Est*, n°1003, mars avril 2000

Articles de revue en anglais

- ALISAUKIENE Rasa, « Public opinion about UE in the Baltic States », *Baltic Time*, 24 novembre 2005

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : UNE IDENTITE BALTE A CONSTRUIRE	3
1. QUELLE DEFINITION POUR LES ETATS BALTES ?	3
1.1. Qu'est-ce que la région balte ?	3
1.2 Une approche géographique	4
1.3. Une approche linguistique et géopolitique	4
2. LE POIDS DE L'HISTOIRE	5
2.1. Aux racines de l'identité	5
2.2. La première indépendance	6
3. L'EMANCIPATION FACTEUR D'IDENTITE	8
3.1. Dissidence	8
3.2. Le réveil balte	8
3.3. La « révolution Chantante »	9
3.4. L'indépendance	10
3.5. Reconstruire	10
DEUXIEME PARTIE : UNE VISION COMMUNE	11
1. COOPERATIONS	11
1.1. Coopération inter balte	11
1.2. Coopération régionale	12
2. LE TROPISME DE L'OUEST	13
2.1. L'Ouest plutôt que l'Europe	14
2.2. Le rapprochement avec les Etats-Unis	14
2.3. A la recherche de la sécurité : l'adhésion à l'OTAN	15
2.4. D'une Union à une autre : l'intégration à l'Union européenne	17
Adhérer	17
Elite et population	18
Réveil européen et défiances mutuelles.	20
3. LE REJET DE LA RUSSIE	21
3.1. Tout rejeter en bloc	22
3.2. Frontières	23

TROISIEME PARTIE : LA QUÊTE D'UNE VOIE SINGULIERE	24
1. UNE IDENTITE BALTE OU DES IDENTITES DES ETATS BALTES ?	24
1.1. Une attitude différenciée face à la Russie	24
Activisme estonien	24
Ambivalence lettone	25
Pragmatisme lituanien	26
1.2. Développer une identité singulière par la culture.	27
Traditions	27
Modernité	27
2. LE PROBLEME ETHNIQUE	28
2.1. Démographie	28
2.2. Citoyennetés	29
2.3. Politique nationale et conscience identitaire	30
CONCLUSION	31
ANNEXE 1 : Cartes	33
ANNEXE 2 : L'ultimatum soviétique	36
ANNEXE 3 : Composition et évolution des minorités au sein des Etats Baltes	38
ANNEXE 4: Les dāinas	38